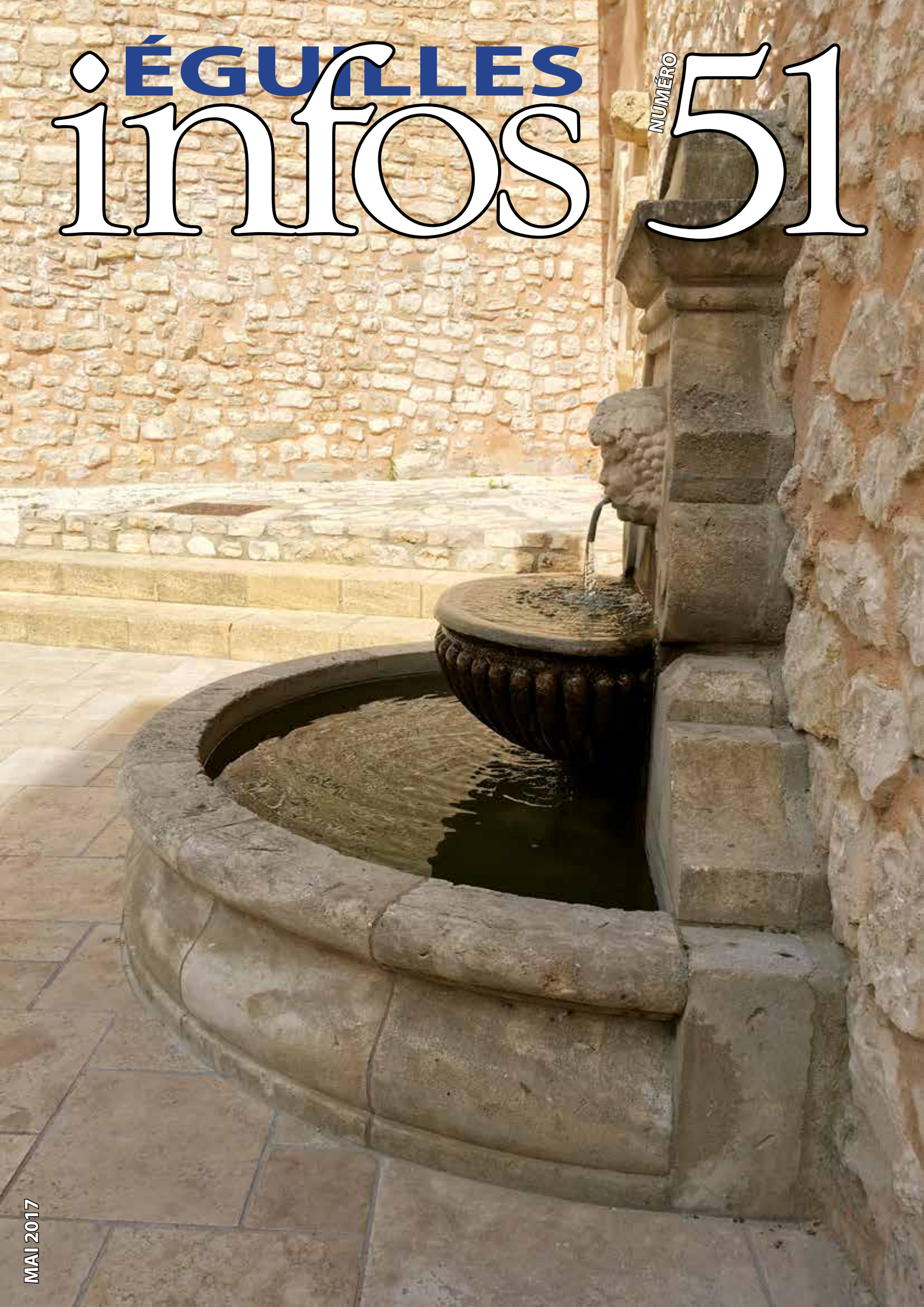


ÉGUILLES infos

NUMÉRO

51



agenda

Dimanche 14 mai
Vide grenier AVF.

Lundi 15 mai
Rencontre avec Christine Chaigne, maître de conférence HRD* : Chine : les défis auxquels est confronté le Parti-État chinois aujourd'hui
18 h 30 salle Alphonse-Daudet - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Lundi 15 au vendredi 19 mai
Exposition des ateliers d'Arts plastiques de l'A.C.E. Peinture, modelage.

Jeudi 18 mai
Atelier d'écriture animé par Geneviève Chaigneau
18 h salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Samedi 20 mai
Concert harmonie municipale au parc Fontlaure à 16 h.

Éguilles en temps réel



www.eguilles.fr

Dimanche 21 mai
Festival Vive les enfants (voir p. 23)

Lundi 22 au samedi 27 mai
Exposition de l'Atelier peinture d'Éguilles-Foyer-Rural.

Lundi 29 mai : Apéritif littéraire animé par Patricia Olivaux-Durnez : Lorsque l'enfant paraît ou le royaume de l'enfance.
18 h 30 salle Alphonse-Daudet - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Lundi 29 mai au vendredi 2 juin
Exposition de peinture, Atelier de la Fontaine.

Mercredi 31 mai
Café littéraire avec Michelle Rocchini, salle Reynaud à 15 h.
« L'enfant qui mesurait le monde » de Metin Arditi,
« L'archipel d'une autre vie » et « Le testament français » d'Andreï Makine.

Jeudi 1^{er} juin
Atelier d'écriture animé par Geneviève Chaigneau
18 h salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Samedi 3 juin
Spectacles A.C.E.

Lundi 12 juin : Assemblée générale suivie d'un récital de poésie avec Yannick Resch

18 h 30 salle Alphonse-Daudet - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Jeudi 15 juin
Don du sang, Espace Georges-Duby, 15h30 à 19h30

Jeudi 15 Juin
Atelier d'écriture animé par Geneviève Chaigneau
18 h salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Lundi 19 Juin
Apéritif littéraire animé par Patricia Olivaux-Durnez : Fleurs et jardins. 18 h 30 salle Alphonse-Daudet - Espace Georges-Duby (1^{er} étage)
Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Mercredi 21 juin
Fête de la musique.

Samedi 24 juin
Fête des Fignons.

Vendredi 30 juin, samedi 1^{er} juillet
La Cie Sel au nid Théâtre joue la pièce « Pourquoi j'ai mangé mon père » au Domaine de Fontlaure à partir de 21 h 30.

Samedi 1^{er}, dimanche 2 juillet
Trial challenge Bompard.

Samedi 1^{er} juillet
Spectacle Aix prim Jazz.

Vendredi 7 juillet
Récital lyrique Piano et voix.



Vendredi 14 juillet
à partir de 18h30 place de la mairie : repas de rue, apéritif offert par M. le maire et concert harmonie municipale, feu d'artifice, bal.

14-15-16 juillet
Fête foraine sur la Grand-Place, Ball trap à Saint-Martin, concours de boules au boulodrome du stade.

Samedi 19 août
Saint-Julien, place de la mairie : concours de boules, bar des Sports, remise des prix au cours de l'apéritif offert par M. le maire. Soirée tournée Ricard : jeux, musique, danse.

Mercredi 6, jeudi 7 septembre
Inscriptions école municipale de musique.

Samedi 9 septembre
Forum des associations.

Dimanche 17 septembre
Journées du patrimoine, histoire dans la rue, chorégraphie contemporaine.

* habilité(e) à diriger des recherches.

Carte nationale d'identité : vos démarches évoluent

Plus d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité dans mes démarches administratives : ma demande de carte d'identité évolue et se simplifie dans les Bouches-du-Rhône. Depuis le 8 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont désormais traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.



Désormais, vous pouvez effectuer vos démarches pour la carte d'identité dans n'importe laquelle des 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil mentionnées sur la carte ci-dessous et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence. Pour éviter tout déplacement inutile, pensez à vérifier que la mairie où vous voulez faire votre démarche est bien équipée d'un dispositif de recueil. Retrouvez tous les détails sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône



MAI

Dimanche 14 pharmacie Genoux-Brandsma
Dimanche 21 pharmacie Nicolas
Jeudi 25 pharmacie du centre (Brugede-Vergne)
Dimanche 28 pharmacie des oliviers (Darmuzet)

JUIN

Dimanche 4 Aix-Salon
Lundi 5 Aix-Salon
Dimanche 11 pharmacie de Mortain
Dimanche 18 pharmacie du Moulin (Roy)
Dimanche 25 pharmacie Florent

Coudoux 04 42 52 02 64
Velaux 04 42 87 92 24
Ventabren 04 42 28 75 87
Velaux 04 42 74 83 38

32 37 - 04 30 17 04 00
32 37 - 04 30 17 04 00
Ventabren 04 42 28 80 25
Éguilles 04 42 92 63 13
La Fare-les-Oliviers 04 90 42 65 38



par Robert Dagorne
maire d'Éguilles

Mes chers Administrés,

Dans ce cinquante-et-unième numéro d'« Éguilles Info », vous trouverez les éléments du Plan local d'urbanisme, le PLU, qui remplace aujourd'hui le Plan d'occupation des sols, le POS, et qui régira désormais notre droit du sol. Certains verront dans ce changement l'occasion d'apparaître novateurs, modernes, comme les conseillers municipaux de l'opposition qui l'appelaient de leurs vœux.

D'autres y voient une menace sur leur mode de vie et sur leur environnement.

Je suis de ceux-là !

Jusqu'alors, notre POS, élaboré en 1988, révisé en 1998 et modifié plusieurs fois par mes soins aux fins de l'adapter à l'évolution des besoins des Éguillens, avait largement fait la preuve de son efficacité entre garantie de notre environnement et urbanisation modérée. En une vingtaine d'années, ce juste équilibre a été réussi, preuve en est la qualité de vie sur notre territoire.

Mais, en mars 2014, la loi ALUR de l'éphémère ministre du Logement et de l'Égalité des territoires du gouvernement Jean-Marc Ayrault, madame Cécile Duflot, a imposé la transformation des POS en PLU sous peine de rendre les POS caducs. Le nouveau PLU élaboré dans des cabinets ministériels est, en ce qui nous concerne, non seulement inutile pour faire évoluer notre urbanisme, mais encore dangereux pour l'avenir que nous nous étions choisi puisque, par exemple, nous pourrions maintenant subir une urbanisation d'immeubles dans les zones constructibles suscitant l'appétit de promoteurs de tout poil au lieu d'une urbanisation pavillonnaire telle que nous l'avions privilégiée et prévue.

Contraint et forcé par une telle loi, j'ai tout mis en œuvre pour que notre PLU ressemble le plus possible à notre ancien POS afin de limiter au maximum ses effets négatifs sur notre commune.

Par ailleurs, il est bon de souligner que cette aventure nous aura coûté la modique somme de 268 386 euros en frais d'études imposées, quasi inutiles à mon sens, dans un contexte budgétaire rendu déjà très difficile par les diminutions importantes des subventions de l'État, et cerise sur le gâteau, conformément à la loi ALUR de madame Duflot, au 1^{er} janvier 2018, nous devons transférer notre PLU à la Métropole de Marseille qui aura alors toute latitude de le modifier selon son bon vouloir.

Mes chers Administrés, les coups pour attenter à notre choix de vie se multiplient. Mais le combat continue toujours et je mettrai une fois encore toute mon énergie à défendre les intérêts d'Éguilles et celui des Éguillens.

Bien à vous.

Le 2 mai dernier, en salle d'Honneur de l'hôtel de ville, M. Robert Dagorne, maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel étaient tous réunis à l'occasion du départ en retraite de deux personnes



de qualité, M^{me} Catherine Coutray de Pradel et M. Jacques Arnaudo. Après avoir eu une vie bien remplie passée dans le tourisme, Catherine a pris la charge de l'office de tourisme d'Éguilles en 2013. Catherine a été appréciée de

tous et selon M. Mas, adjoint délégué au Tourisme, elle était une personne fiable et une excellente collaboratrice. Jacques, pour sa part, a fait toute sa carrière à la mairie d'Éguilles. On peut dire qu'il ne pouvait être qu'au cœur du village car

il est issu d'une vieille famille éguillenne. Après 32 années passées aux services techniques, ses qualités d'homme ont été appréciées et il a toujours mené à bien les tâches qui lui étaient confiées. Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.



on en parle

Stéphane Bancet, Informatique à domicile

Réparations, installation OS (système d'exploitation), installation internet avec réseau particulier ou

professionnel, formation, création de sites, suppression de virus, contrôle et réglage de lignes ADSL.

Stéphane Bancet : 04 42 92 64 29 / 06 20 50 85 71

Sandie Kles, conseillère immobilier indépendante



Forte d'un BTS Professions immobilières, de 5 années d'expérience et de sa passion pour le métier de

l'immobilier, Sandie Kles est agente immobilier indépendante, au sein du réseau IAD (Immobilier à domicile), 1^{er} réseau de mandataires indépendants, créé en 2008.

Originaire de Bretagne, elle est installée à Éguilles depuis 4 ans. Elle y a démarré sa propre activité en octobre 2016, et privilégie la proximité : sa zone d'opérations reste donc Éguilles et les communes voisines, telles que Puyricard, Ventabren, Lambesc, Saint-Cannat, Coudoux.

Faire estimer (gratuitement), acheter, vendre ou louer un bien, une nouvelle adresse : Sandie.kles@iadfrance.fr - 06 32 59 93 91



Kalawa Tattoo, artiste tatoueur



Christophe Kalawa a été graphiste pendant 10 ans, et s'il s'est reconverti vers le tatouage ce n'est donc pas tout à fait un hasard : il aime créer des images, travailler le détail, la lumière et la légèreté. Mais il trouve en plus dans ce nouveau métier le plaisir d'échanger, le temps et la liberté nécessaires à la création et la sérénité qui permet des réalisations parfaites. Christophe est un adepte de la légèreté, et ne travaille donc que le noir et le gris et selon la technique du « dotwork », c'est à dire au point. Il vous proposera ses propres compositions mais il sait aussi composer selon les envies de chacun, exposez-lui votre projet. Il aime par dessus tout les défis et la relation humaine.

Il prendra tout le temps pour en discuter et vous proposer exactement le tatouage que vous imaginiez et avec lequel vous vous sentirez bien. Ses clients vantent son talent, sa minutie, sa dextérité et sa gentillesse. Ses dessins sont sur Facebook, Kalawatattooer.com ou Instagram.



09 52 29 39 51
contact.kalawa@gmail.com
kalawatattooer.com
Grand-Place, Bat. 2

L'Institut de psychologie contemplative, I.P.C.



Dédié à la gestion, la réduction et la prévention psychologique de la souffrance, du stress et du traumatisme, l'institut propose diverses techniques : la méditation, le yoga, le Pilates, la sophrologie dans le but de favoriser la santé et de prévenir la souffrance psychologique telle que l'anxiété, la dépression, le stress, les deuils difficiles, les conduites d'échec, les troubles relationnels, l'émotivité.



vu se former autour d'elle une équipe pluridisciplinaire, qu'a rejoint récemment Céline Rybinski, sophrologue.



Delphine de Préville, directrice de l'Institut de psychologie contemplative, psychologue clinicienne depuis 2002 et facilitatrice de méditation depuis 2015, a



Zone d'activité les Jalassières 185, rue Corindon - 06 61 80 82 32

<http://www.psychologiecontemplative.fr>

Page FB / InstitutdePsychologieContemplative

Taxi !

Jean Laporte est le nouveau taxi d'Éguilles, installé depuis le 23 janvier. Il assure vos courses privées, de jour comme de nuit (Aix et alentours, gare TGV, aéroport...), 7 jours sur 7 et toutes distances. Il est de plus agréé VSL (véhicule sanitaire léger) par la CPAM.

JL Taxi propose aussi des forfaits à la journée ou à la demi-journée pour la découverte touristique.



JL TAXI - 06 15 01 06 86
jeanlaporte13330@gmail.com

Le Milazzo, table à l'italienne de Véronique et Albert Facciolo



Le Milazzo, restaurant italien a ouvert ses portes début février place Lucien-Fauchier. Pizzas, bien sûr, à emporter ou sur place, à choisir parmi les 30 saveurs de la carte, proposées également au mètre et à composer, et pizzas dessert. Mais aussi une carte italienne complète, avec antipasti, charcuterie, pâtes fraîches, escalopes milanaises, risottos et, dans la carte des vins, une sélection de 18 crus italiens. Le pain est fait maison avec une farine à fermentation naturelle.



Tous les produits viennent directement d'Italie, y compris le café : le Milazzo est livré une fois par semaine.



Albert et Véronique ainsi que leur cuisinier et leur serveuse vous accueillent du mardi au samedi midi et soir, le dimanche à midi et proposent leur carte et des formules à 18,50 € (plat et dessert ou entrée et plat), 23,50 € (formule entrée-plat-dessert) ainsi qu'une formule Bambino à 8,50€. Le plus : Si vous ne finissez pas votre pizza, vous pouvez emporter le surplus, et les bouteilles des habitués sont gardées sur place (vin et eau).

Le Milazzo, 3, place Lucien-Fauchier, 04 42 28 21 98

Caroline et Didier Allard vers de nouveaux horizons



Pendant 11 ans, Caroline et Didier, toujours souriants et aimables, devant les demandes des clients habitués, ont animé le tabac L'Express et développé un point de rencontre autour des petites tables colorées où il fait si bon prendre son petit café du matin. Ils sont désormais en route pour une nouvelle vie, et ont souhaité dire au revoir et remercier

les Éguillens autour d'un très généreux pot d'adieu, geste rare et désintéressé qui mérite d'être souligné. Émus aux larmes, Didier et Caroline ont accueilli les nombreux habitués venus leur souhaiter le meilleur pour la nouvelle vie qu'ils se sont choisie.



Au tabac L'Express, nous serons désormais accueillis par Hubert et son fils Thibaut auxquels nous souhaitons la bienvenue.



À découvrir : le massage ayurvédique.

Il s'agit d'une technique indienne traditionnelle consistante en un mix de pétrissage, pressions, effleurages sous huile bio tiédie, qui permet relaxation et tonification des muscles, améliore la circulation sanguine et lymphatique, hydrate et purifie la peau et au final tend à mettre en harmonie le physique et le mental.

Gaëlle Michelangeli, propose des séances de 1h à 1h30 sur rendez-vous : 06 87 49 49 61

Le docteur Marie-Pierre El Qomri-Gravier, pédiatre

a installé son cabinet à Éguilles, et assure les consultations de pédiatrie générales et les urgences pédiatriques.

Centre médical du Lagon, 7, rue Agathe, ZA Les Jalassières, Tél. : 04 42 92 39 90 : 06 62 22 66 12 RDVmédicaux.com

Nathalie Gomez : services pour personnes âgées

Domiciliée à Éguilles, expérimentée et véhiculée, Nathalie Gomez, propose ses services d'aide aux personnes âgées. Détenrice d'un certificat de la Croix-Rouge française en prévention et secours civiques, elle intervient à Éguilles et dans les environs pour l'aide et l'accompagnement aux courses et aux sorties, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les démarches administratives, les promenades, le petit jardinage et l'arrosage. Paiement CESU.

Tél. : 06 61 21 23 49 ou 04 42 63 12 06



Odile Boyé, psychologue clinicienne et psychanalyste enfants et adultes

Installée à Éguilles depuis février 2017, M^{me} Boyé partage un local avec M^{me} Brun, rue des Sauriers. Sa formation, la plus classique dans son domaine, lui permet de mener psychothérapies et psychanalyses. Son expérience s'est forgée autant en cabinet libéral que dans le service public en pédo-psychiatrie et psychologie adultes, en CMPP (Centre medico-psycho-pédagogique), ou en hôpital psychiatrique.

Odile Boyé, psychologue-psychanalyste Consultations sur RV : 06 07 88 08 10 2, rue des Sauriers odile.boyé@wanadoo.fr



on en parle



Simplement Vin

Arriver dans les immenses rayons des grandes surfaces, y passer trois fois plus de temps que prévu, puis se poser les questions, quel vin ? De quelle couleur ? Pour quel plat ? Quel prix ? Regarder discrètement ce que choisissent les autres clients... Puis repartir avec un article sans être vraiment sûr de soi, cela arrive souvent.

Avec Simplement Vin, pas de tracas ! Corentine, Julien, Lycia, Vincent ou encore Alex vous proposent une large sélection de bouteilles classées par catégories de prix et d'occasions de consommation. Un membre de l'équipe sera toujours disposé à vous conseiller et vous orienter vers le voyage et la découverte. Vin en bouteilles ou en cubi, champagnes, bières, spiritueux, produits locaux ou issus de l'agriculture biodynamique, chaque article a sa petite histoire et a été goûté avant d'être intégré à la boutique.

Point fort pour les adeptes de l'achat de dernière minute, le magasin est ouvert du mardi au samedi de 16 h à 20 h 30. En prime,

tous les vins blancs, rosés, champagnes et bières sont conservés au frais. Vous pouvez même faire du « Click and Collect », ce qui consiste à effectuer vos achats en ligne avant de venir les récupérer directement sur place !

Pour être informés des événements (dégustations, soirées bar à vin, offres promotionnelles...) suivez Simplement Vin sur Facebook ou sur le site simplementvin.com. L'équipe vous accueillera notamment à Aix-en-Provence, lors du salon Vivre Côté Sud du 2 au 5 juin accompagnée de son partenaire Aix Rosé.



Communication et site web,
Delphine Maraninchi
cm@simplementvin.com
07 50 47 72 95
Direction, Julien Maraninchi
contact@simplementvin.com
06 21 03 16 34 - 7, rue Agathe

Mario Giacomuzzo : Vitre Clean



Mario Giacomuzzo, installé sur la Grand-Place, nettoie vos (grandes) vitres, mais aussi les vitrines, les vérandas, les tags, et les panneaux solaires. Son entreprise est unique à Éguilles, son travail est spectaculaire surtout lorsqu'il manie sa perche de 30 mètres ou qu'il promène sa nacelle au-dessus de votre tête. Son rayon d'action va de Marseille à Avignon, ses délais sont de 24 h à 4 jours maximum. À l'intervention ou selon un contrat, il établit un devis (gratuit) à la surface.

VITRE CLEAN
07 68 69 50 16
giacomuzzomario@outlook.fr

RS Décoration

Rénover, moderniser, relooker un bien ancien, c'est la spécialité de Alain Scamardo, installé à Éguilles depuis 2012. Selon vos besoins, votre budget et vos goûts, il installera un parquet ou un plafond suspendu, il dessinera un coffrage, posera un bardage extérieur ou transformera le carrelage terni de votre plan de travail en coulant un béton ciré.

Pour rajeunir un espace :
Alain Scamardo
RS Décoration, 06 11 35 52 11



Esther devient une toute jeune centenaire !



Par un beau samedi de mars, ils étaient nombreux à être réunis autour d'Esther, leur parente, amie, voisine, patiente pour fêter un magnifique événement, ses 100 ans !

En effet, elle est née au Mans le 1^{er} mars 1917 d'Alberto Galliano et d'Eugénie Culerier.

Elle a deux sœurs, l'aînée, Alberte et la cadette, Gilberte qui décède à l'âge de 9 ans. La famille s'installe à Aix-en-Provence en 1930, Esther a alors 13 ans.

En 1933, elle épouse Albert Dupin, de cette union naît en 1938 une fille : Gilberte !

Ils ont une vie simple, pleine d'amour et de générosité.

En 1940, la guerre éclate et les sépare durant 5 longues années. Puis arrive la paix et le retour d'Albert. Le bonheur revient, la vie reprend. Leur amour est indéfectible. Le décès prématuré d'Albert en 1954 laisse Esther seule avec sa fille Gilberte.

Courageuse et battante, elle reprend sa vie en main, élève sa fille, travaille en clinique et ouvre son cœur aux autres.

En 1959, joie et émotion d'une maman qui marie sa fille : Gilberte épouse Esprit Tropini, membre d'une vieille

famille éguillenne. Revenons en 2017 ! Notre centenaire éguillenne vit chez sa fille au charmant lotissement des Lampis. Malgré ses 100 ans, elle participe à sa façon aux menus travaux du quotidien. En compagnie de Gilberte, elle profite d'une vie simple et tranquille à deux...

Non ! à trois ! avec une gentille petite chienne, Gypsie, qui remplit la maison et aime être sur les genoux de sa « mémé » et lui faire de gros câlins ! Au nom de tous les Éguillens : « Joyeux anniversaire, Esther ! »

sécurité



Un dispositif innovant et expérimental pour le pôle d'activités d'Éguilles

La mairie d'Éguilles lance la « participation citoyenne » pour les entreprises du pôle d'activités d'Éguilles



Le pôle d'Éguilles est un des acteurs économique les plus importants du pays d'Aix et, bien évidemment, pour que l'activité économique s'exerce

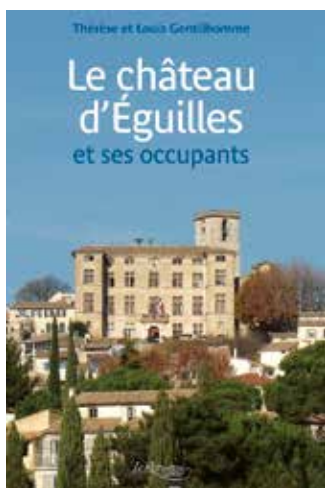
dans les meilleures conditions possibles, il est indispensable de bien le protéger. Le 7 février, au cours d'une réunion d'importance,

Renaud Dagherne, conseiller municipal, ayant présenté le projet en ouverture, le maire d'Éguilles, Robert Dagherne, la présidente de l'APAE (association du pôle d'activités d'Éguilles, Anne-Marie Moro-Marquis, la gendarmerie d'Éguilles, accompagnés de nombreuses autorités civiles, militaires et économiques, ont lancé le dispositif de « Participation citoyenne » des professionnels du pôle. Ce dispositif unique en France et spécifique à des professionnels dont Éguilles devient pôle pilote, a pour objectif de mieux lutter contre les incivilités et la

délinquance d'appropriation. C'est une démarche encadrée, responsable, validée par M. le préfet de police des Bouches-du-Rhône, et dans laquelle les professionnels deviennent acteurs de leur sécurité. Elle n'a pas vocation à se substituer à l'action habituelle de la police municipale et de la gendarmerie mais doit contribuer à la réactivité des forces de l'ordre. Par ailleurs, ce dispositif sera renforcé par l'extension de la vidéosurveillance (12 caméras) en cours d'installation par la municipalité.

patrimoine

Le château et son histoire



On ne présente plus Louis Gentilhomme à qui l'on doit d'avoir appris tant de choses passionnantes sur l'histoire de notre village. Cette fois, il nous propose, à l'occasion des journées du patrimoine, de nous confier le fruit de ses recherches sur le château et ses origines. Depuis le castrum médiéval (1004), dont le nom château en français

actuel désignait une simple forteresse qui allait devenir, comme l'indique son sens moderne, demeure seigneuriale. Après cette longue vie aux mains des puissants, le château fera école communale, cave à vin, bureau des postes ou café Maroc. Le séisme de 1909 allait faire trembler son destin et celui de l'église mitoyenne, épisode à l'issue duquel la mairie s'installerait finalement à sa place actuelle. Depuis les barons féodaux jusqu'aux municipalités, en mille ans, les occupants du château se succédaient et influeraient sur son destin. La famille des Baux se verrait supplantée, après disette et peste, par le comte de Provence. Le roi René céderait la seigneurie d'Éguilles à son écuyer, seigneur progressiste. Époque à laquelle la Provence serait rattachée à la France. La famille de Génas et les guerres de Religion, la famille de Boyer

et Madeleine de Forbin, la dame d'Éguilles... Sur fond de vie rurale, des pans de notre histoire se déroulent au pied du château. Avec bonheur, les pages de Louis Gentilhomme

font revivre notre passé, dans une mise en page attrayante de Michel Brun, graphiste et romancier-éditeur. Ne manquez pas la souscription en réservant votre exemplaire. 158 pages, format 16 x 24 cm

LIBRE EXPRESSION DE M. LOUIS GENTILHOMME

Bulletin de souscription

Prénom et nom :

Adresse :

Code postal : ville :

Tél. :

courriel : @

Commande exemplaire(s) du livre « Le château d'Éguilles et ses occupants » de Thérèse et Louis Gentilhomme au prix de souscription de 15 € par exemplaire (frais d'envoi inclus) au lieu de 18 €, prix de vente à partir du 1^{er} septembre 2017.

Ci-joint mon chèque à l'ordre de : Studio Brun, à l'adresse :

**Le Robinson éditeur, Studio Brun
205, route des Milles 13510 Éguilles**

Je recevrai ma commande fin août, début septembre.

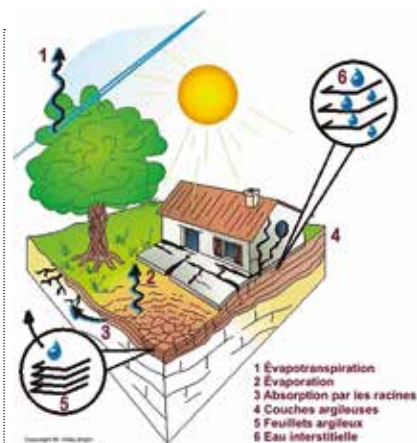
environnement

Au printemps, je commence la fabrication de mon compost

Le printemps est la saison idéale pour démarrer la pratique du compostage. Le compostage permet de produire son propre compost tout en recyclant ses déchets de jardin et ses restes alimentaires. Il permet d'enrichir la terre de son jardin en matière organique

et de réduire le volume de sa poubelle. Chaque foyer peut composter en moyenne 100 kilos de déchets par an. Votre composteur peut être approvisionné en déchets végétaux : tontes de pelouse, tailles de haies sans oublier vos déchets de cuisine (épluchures, fruits

et légumes abîmés, marc de café, coquilles d'œufs broyées...) Pour commander votre composteur, complétez le bulletin d'inscription ci-dessous. Et si vous habitez en appartement, vous avez la possibilité d'acquérir un lombricomposteur.



Plan de prévention des risques

Une grande partie du territoire communal est soumise aux phénomènes de « retrait-gonflement des argiles » dus à l'alternance de périodes humides et de périodes sèches, pouvant avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles.

Un Plan de prévention des risques mouvements de terrain « retrait-gonflement des argiles » prescrit par arrêté préfectoral du 29 janvier 2016 a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 27 février 2017 et constitue une servitude d'utilité publique au titre de l'article L562-4 du code de l'environnement annexé au Plan local d'urbanisme. Ce plan détermine les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre pour les risques naturels prévisibles avec pour vocation essentielle de réduire la vulnérabilité des constructions et de diminuer le coût des sinistres par des règles simples n'entraînant pas un surcoût important.

Il est consultable en mairie (service urbanisme) ou téléchargeable sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône.



BULLETIN DE RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU D'UN LOMBRICOMPOSTEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Commune : Code postal :
Mail* :
Téléphone : Surface de terrain : m²
Nombre de personnes dans le foyer :

Je souhaite recevoir des informations relatives au compostage et aux déchets par mail

Je suis intéressé(e) par la mise à disposition

Maison

d'un composteur individuel pour la somme de 10 euros.
(N'effectuez aucun versement pour le moment)



- Modèle BOIS** 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m².
- Modèle BOIS** 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m².

Appartement d'un lombricomposteur

- 25 LITRES** pour 1 à 3 personnes
- 50 LITRES** pour 4 à 6 personnes

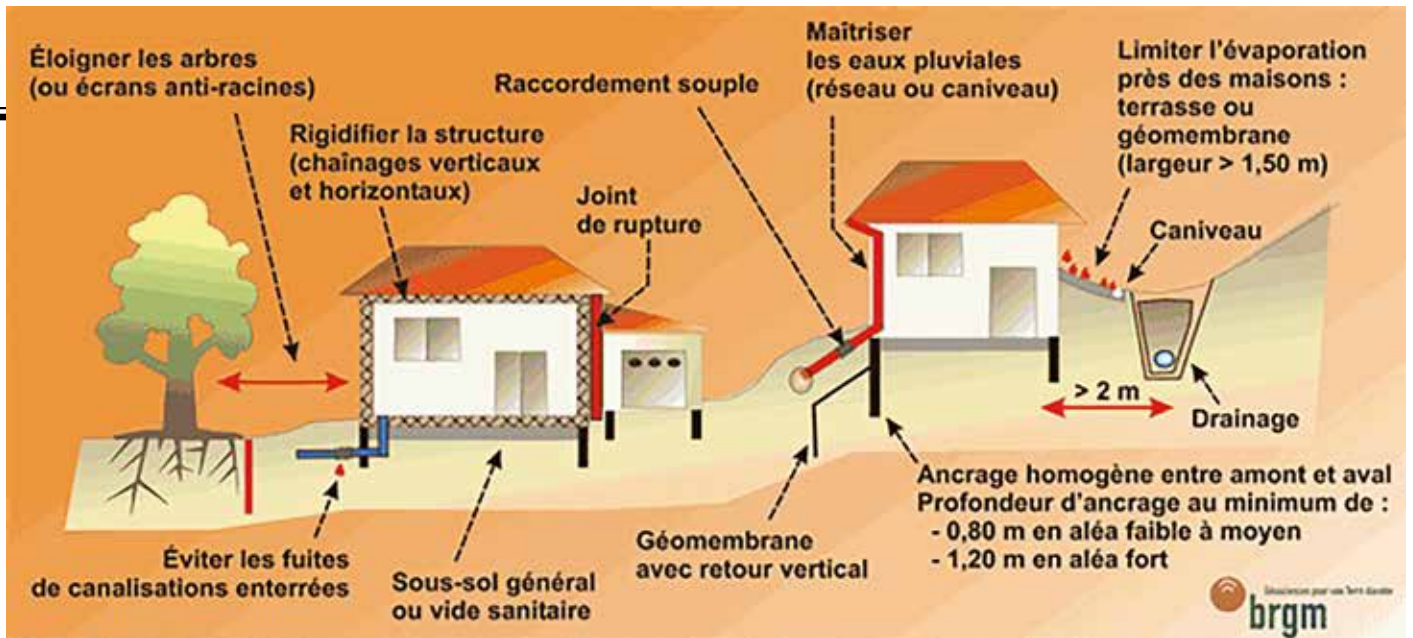


Coupon à compléter et à adresser

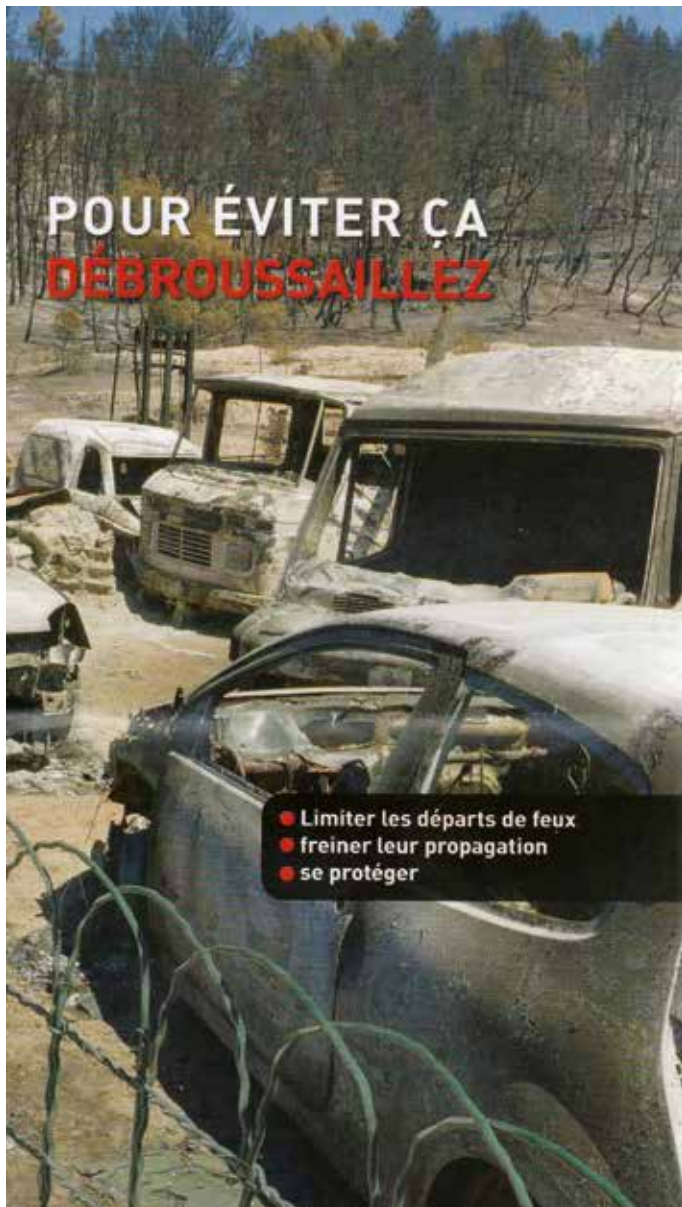
- Par mail : collectes.dechets.paysdaix@ampmetropole.fr
- Par fax au : 04 42 90 66 06

- Ou à l'adresse suivante :
Territoire du Pays d'Aix - MAMP
Département Déchets
Hôtel de Boades - 8 Place Jeanne d'Arc - CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 01

avec le soutien :

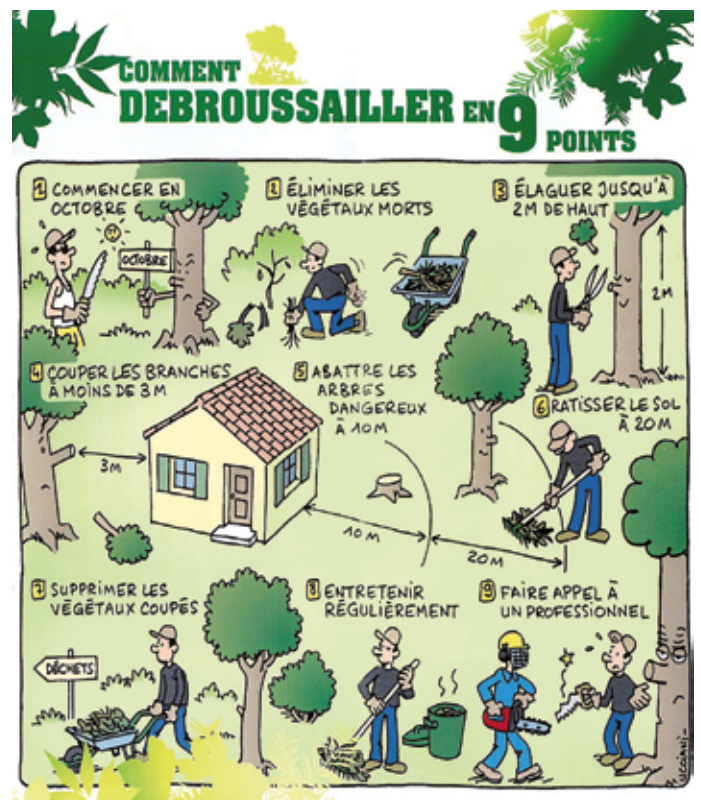


Campagne de prévention aux risques d'incendies avant l'été



L'été arrive à grand pas et la protection civile et urbaine de la commune d'Éguilles met un point d'honneur à informer la population sur les risques d'incendies qui menacent notre belle campagne chaque année. A cet effet, vous pouvez retrouver l'essentiel des précautions à prendre afin d'éviter au maximum les incidents de saison sur le site Internet d'Éguilles, à

partir de la page d'accueil dans la rubrique Actualités/ communiqués.
Plus d'infos sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône.



sports



Le BikePark gagne du terrain !

Dans le précédent numéro, nous vous avons annoncé la création d'un *BikePark* à l'initiative d'un jeune Éguillien et de son association de « Shapers » (*Shaper* : Façonner le terrain, les bosses). C'est ainsi que Christopher Viande définit son activité : « Ce n'est pas un club de sport ! Pour "rider" et

pratiquer le terrain, il est important pour nous que chacun participe au projet et donne un coup de main afin d'entretenir le circuit ». C'est avant tout une aventure humaine qui rassemble tous les amateurs de VTT autour de valeurs dont la plus essentielle semble le partage.

L'association rassemble de plus en plus de membres avec à ce jour un peu plus de cinquante adhérents, et le terrain se développe à grande vitesse grâce à la participation active de tous. Les *shapers* mettent l'accent sur la sécurité, la propreté du site et veillent à respecter au maximum le cadre naturel.

Félicitations à eux pour leur implication et longue vie au *BikePark*, qui attire déjà des *riders* venus de toute la région !

Renseignements auprès de Christopher Viande :
Tél. 06 69 11 41 46
Facebook : Association du BikePark d'Éguilles - ABE

Du neuf pour l'U.S.E !

Les locaux du stade Gilles-Joye datant des années 1970, la municipalité avait prévu de longue date d'en réaliser la rénovation. Le montant de l'opération étant de 681247 €, les

subventions du conseil départemental et de la CPA ont permis d'entreprendre les travaux en se basant sur les normes de la Fédération française de football. Les anciens locaux ont

été agrandis, repensés et réorganisés afin d'optimiser les espaces et faciliter les accès, notamment à l'égard des personnes à mobilité réduite pour lesquelles un ascenseur a été installé.

Une nouvelle salle de réunion a été créée ainsi qu'un espace réservé aux arbitres et le nombre de vestiaires a été augmenté. Ces nouvelles installations feront, n'en doutons pas, des



Boulodrome couvert

Avec le succès toujours grandissant du club de l'Amicale bouliste d'Éguilles, réaliser un boulodrome couvert était une promesse du maire, Robert Dagnorne. Cette opération d'un montant de 285 641 € subventionnée par le conseil départemental et la CPA est aujourd'hui concrétisée. Le nouveau boulodrome couvert a été réalisé en bois afin de ne pas dénaturer



le cadre, donnant naissance à pas moins de douze superbes pistes. Celles-ci permettront de continuer à accueillir les innombrables boulistes amateurs et confirmés tout au long de l'année, notamment lors de parties amicales ou des nombreux tournois qui animent notre région, telle que la rencontre interclub amicale avec différents clubs du département organisée au mois d'avril par l'association Sport santé en Pays d'Aix et la nouvelle



présidente, Danièle Caron, à laquelle nous adressons toutes nos félicitations. Comptons sur elle et sur son dynamisme pour voir accueillir dans ce nouveau complexe abritant les boulistes de la pluie et du vent d'hiver, du soleil écrasant de l'été, des événements de grande importance dans le secteur du Pays d'Aix. À l'évidence, la pétanque éguillenne a un bel avenir.



heureux chez les plus de 250 licenciés de l'Union sportive éguillenne.

Il ne reste plus qu'à leur souhaiter de nouvelles victoires !

Le TCE, fier de ses vétérans



Le championnat régional de tennis vétéran 2 a connu un excellent résultat sur la saison 2016/2017. En effet, l'équipe managée par son capitaine Bernard Callier a terminé 2^e du classement régional dans sa catégorie. Félicitations à tous ses membres : Bernard Callier,

Louis Isnardon, Jean-Pierre Szczerba, Michel Dumazert, Guy Catani, Hubert Rohaut.

Autre objet de satisfaction : dans le courant de l'année, la municipalité a prévu d'engager un programme de rénovation des courts du Tennis Club.

gros plans

CIGALES ET PETITS FOURS *(Wedding and Event Planner)*

créée pour vous et avec vous, le plus beau jour de votre vie !

Cigales et Petits Fours – le nom parle de lui-même – est l'assurance d'un mariage élégant et réussi aux accents d'une Provence que Marie s'appliquera à vous faire découvrir sous un autre œil. Détentricesse d'un master en marketing et communication, c'est suite à son propre mariage que la jeune diplômée décide de se lancer dans l'accompagnement à la création d'événements. Afin de parfaire sa formation, Marie rejoint alors la capitale pour recevoir une formation davantage ciblée sur l'organisation de mariages. Auprès d'une spécialiste du genre, elle apprendra alors toutes les petites ficelles d'une activité encore très peu connue en France, et pourtant déjà bien répandue dans des pays anglo-saxons tels que l'Angleterre ou les États-Unis. À ce jour et depuis 5 ans, Cigales et Petits Fours accompagne les particuliers dans toutes les étapes de la création d'une fête qui leur ressemble. La réussite

passé bien entendu par une écoute et un échange, qui permettront de répondre à la demande des futurs mariés en respectant au maximum leurs besoins, tout en mettant à leur service de précieux conseils.

Le *wedding planner* gère pour vous le planning, le budget, la recherche des prestataires, les prises de rendez-vous (visites et dégustations), le bon déroulement du jour J, mais aussi, sélectionne et coordonne pour vous tous les domaines nécessaires à la réalisation de votre événement de A à Z !

Avec un large répertoire de prestataires soigneusement sélectionnés, Cigales et Petits Fours propose également en option supplémentaire un service de logistique pour le transport et l'accueil des invités, ou un service tourisme qui leur permettra de profiter pleinement de leur séjour en leur garantissant de magnifiques souvenirs.

Entre 2012 et 2017, pas moins de 40 mariages (dont 16 prévus en 2017) et accueillant des mariés venus du monde entier ont été organisés par Marie, signe que son idée a remporté un vif succès mais surtout de la qualité de son service. La collaboration avec les particuliers dure environ une année et se trouve ponctuée de plusieurs entretiens faisant chacun l'objet d'un rapport détaillé qui vous sera remis par votre *wedding planner*. Cigales et Petits Fours, s'adapte à vos besoins, reste à votre écoute sept jours sur sept, vous rassure et vous accompagne pas à pas, pour que vous ne profitiez que du meilleur de cette journée hors du commun.

Cigales et Petits Fours
marie@cigales-petitsfours.com
+33(0)6 48 20 43 08
www.cigales-petitsfours.com



EN SEPTEMBRE DERNIER, LA SALLE FRÉDÉRIC-MISTRAL ACCUEILLAIT L'EXPOSITION PHOTOS « PERLES BIRMANES ».

Éguilles-Infos s'en était fait l'écho en évoquant les très nombreuses personnes qui avaient répondu à l'invitation de Gilbert Barles. Lors de cette exposition étaient proposés photos, mini albums et cartes de correspondance dont le bénéfice de la vente serait destiné à aider une école fort démunie du sud de la Birmanie !

Grâce à la générosité des visiteurs, la somme de 1080 € a pu être recueillie et Gilbert, lors de son dernier voyage

en Birmanie, s'est rendu avec les amis qui l'accompagnaient à l'école de Chan Thar village et a remis de nombreuses fournitures scolaires achetées sur place.

Le solde a été consacré à la rénovation bien nécessaire de l'école qui a été rapidement mise en œuvre grâce à l'efficacité de son guide et ami Yar Zar.

Que toutes et tous soient remerciés pour l'aide ainsi apportée à ces enfants dont le sourire et la gentillesse demeurent toujours aussi touchants !



gros plans

SIX NOUVELLES ENTREPRISES MISES À L'HONNEUR SUR ÉGUILLES



Le 5 avril dernier, en salle d'honneur de la mairie, le maire d'Éguilles, Robert Dagorne, le maire de Saint-Cannat, Jacky Gérard et le président de Pays d'Aix Initiative, Patrick Boucheron ont remis un prêt d'honneur à six entreprises nouvellement installées à Éguilles.

Chak'Deli - Traiteur - Impasse Opaline

www.chaksdeli.fr - 06 18 10 71 23

Au Poids Chiche - Épicerie itinérante de produits sans emballage - 130, route de Rognes

www.facebook.com/aupoidschiche - 06 26 66 33 28 - Sur le marché d'Éguilles tous les mardi de 8 h à 12 h.

Les Gens Heureux - Bar à vin, bistrot, café littéraire - 5, rue des Jasses

www.lesgensheureux.eu - 06 81 50 10 15

DRIPS - Entreprise de recherche de fuites

285, chemin du Boullidou 06 42 22 14 85

RIDERPACK - Vente d'équipements pour motards par Internet - 115, montée Paul-Figuière

www.riderpack.com - 07 81 13 75 89

Coccinelles et Berlingots - Microcrèche pour enfants de 3 mois à 3 ans - Impasse Opaline

07 82 08 80 94

Ces prêts d'honneur, sans intérêts et sans garanties, sont octroyés par *Pays d'Aix Initiative**. Ils sont destinés aux entrepreneurs qui s'installent en Pays d'Aix et leur permettent de renforcer leurs fonds propres et ainsi faciliter l'obtention de financements bancaires, privés et institutionnels. La municipalité d'Éguilles est fière d'accueillir ces jeunes entrepreneurs, pleins de dynamisme sur son territoire. Elle leur souhaite bien évidemment bonne chance.

**Pays d'Aix Initiative est une association loi 1901, créée en 1997 à l'initiative de la Ville d'Aix et de l'ex-communauté d'agglomérations du Pays d'Aix (CAPA) devenue conseil de territoire intégré à la métropole Aix-Marseille, afin de soutenir la création, la reprise-transmission et le développement d'activités à caractère économique sur le territoire communautaire (36 communes, hors Pertuis).*

LE PREMIER COURT MÉTRAGE MADE IN ÉGUILLES



Le premier court métrage entièrement réalisé par Atarci, l'atelier cinéma d'Éguilles Foyer rural, a été présenté le 12 mars par Daniel Lambert, créateur et moteur d'Atarci, très ému devant un public qui avait rempli la salle Duby. L'histoire de Lou « entre rêve et cauchemar » a été mijotée par une équipe d'une trentaine de passionnés, professionnels ou amateurs, mais tous bénévoles.

Daniel Lambert a un triple objectif : démontrer que le cinéma n'est pas chasse gardée des majors de la production et qu'avec de très petits budgets et la technologie moderne il est possible de réaliser des prouesses dans le cadre du

bénévolat. Inconditionnel des courts métrages, il veut réhabiliter le *Court* qui fait partie selon lui d'un « style cinématographique totalement évincé des programmations commerciales ». Enfin, son troisième objectif, c'est aussi de montrer comment on fait un film. Alors la projection a été complétée par un reportage sur le tournage lui-même : maquilleuses aux doigts de fées, envers du décor, l'équipe qui s'amuse ou qui stresse, le jour, la nuit, la cantine...

Ils sont pour beaucoup d'entre eux des professionnels qui ont accepté de travailler gratuitement.

De la part des Éguillens, merci et bravo à tous les participants et si, vous aussi, le cinéma vous intéresse, ou si votre curiosité vous pousse à comprendre comment de nos jours on peut produire des films à très petit budget, rejoignez Atarci que vous soyez attirés par la fiction, le documentaire, le reportage, Atarci vous permettra d'accéder à ce noble septième art : le cinéma.



Atarci - Éguilles Foyer rural
Daniel Lambert : 06 20 50 26 23





IZITEK, 15 ANS, UNE NOUVELLE CONVERGENCE

Pour ses 15 ans, Izitek, prestataire de services et d'équipements en informatique selon un concept de location évolutive, développe une nouvelle convergence : l'art moderne, en location évolutive également.

L'idée est de William Hertling, président d'Izitek et passionné d'art moderne : mettre l'art, véritable accélérateur de performances et de bien être, au service et à la portée des entreprises, faire se rencontrer des publics, faire partager sa passion à ses clients ou à d'autres entreprises, en les conseillant et en leur proposant une solution d'animation de leurs locaux selon le même concept que les solutions en informatique.

En partenariat avec Art Impulse, Izitek fait entrer l'art dans les entreprises sous des formes diverses pour leur offrir une nouvelle vision créative de leur chaîne de valeurs des métiers, une nouvelle valorisation de leurs produits et services, stratégie et capital humain et met à la disposition des entreprises un large catalogue d'œuvres d'artistes reconnus, à la location, avec possibilité d'achat, de retour, ou de renouvellement. Les œuvres sont achetées par Izitek, ce qui sécurise les artistes, puis sont louées à des entreprises à des tarifs abordables ; la durée de location peut aller jusqu'à 4 ans. Une entreprise a ainsi l'opportunité d'animer ses locaux, de valoriser son activité par son image, elle devient une sorte de galerie, d'autant plus que la location évolutive lui permet de renouveler son décor. La formule location évolutive offre aussi une option d'achat, le coup de cœur n'étant pas exclu. Certains artistes sont prêts à créer sur mesure, et les entreprises ont la possibilité de proposer un artiste de leur choix. Les œuvres proposées sont exposées dans les locaux de Izitek : pour les découvrir, prendre rendez-vous avec Valérie Bonjour, 06 13 94 64 54.

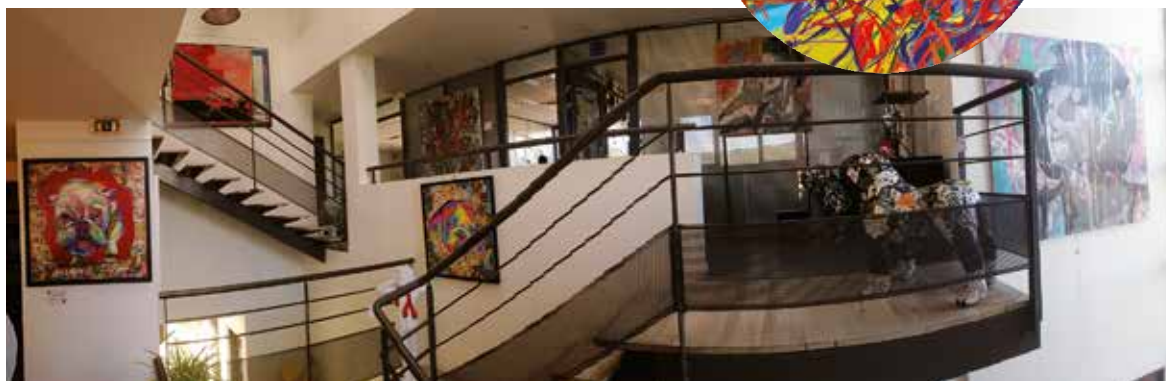
Izitek participe à de nombreux événements, tels la Juriscup (voile) du barreau de Marseille, ou l'Open golf de Marseille sur le golfe de la Salette, et sponsorise le Pauc (Handball) ainsi que l'Ecos basket d'Éguilles.

**Izitek, 20, rue Topaze ZA des Jalassières
izitek.net**

**Art Impulse - Isabelle Dao (0)621 822 228.
contact@art-impulse.fr**



*M^{me} Michèle Graziano,
première adjointe
et M. Jean-Louis Mas,
adjoint au maire,
délégué à la communication,
présents lors
d'une manifestation d'Izitek.*



emploi

SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE



Le jeudi 16 mars, s'est tenu le salon de l'orientation et de la reconversion professionnelle à l'Espace Georges-Duby. Cette rencontre orchestrée par Daniela Testagrossa, adjointe au maire d'Éguilles et Florence Royer, cadre territorial, à l'initiative des bureaux municipaux de l'emploi d'Éguilles, Coudoux, Lambesc, Rognes et Saint-Cannat en partenariat avec le Pôle emploi, la Mission locale et le PLIE du Pays d'Aix, avait pour objectif d'informer sur les différents dispositifs de reconversion, d'orientation et de formation. Le forum a permis de répondre aux interrogations du public, demandeurs d'emploi ou salariés, sur les différents moyens existants permettant de repenser ou construire un projet professionnel, valoriser ou revaloriser des compétences et les développer afin d'évoluer dans le cadre d'une carrière ou d'une reconversion.

Par ailleurs, des journées « Atouts emploi » sont aussi organisées par les mêmes communes et donnent accès aux demandeurs d'emploi à des ateliers destinés à répondre aux problématiques souvent rencontrées lors de la recherche d'emploi.

Travail sur l'image personnelle et professionnelle, confiance en soi, présentation ou préparation aux entretiens sont les thèmes abordés avec simplicité sous différentes formes dans le but d'accompagner au mieux le public accueilli vers une future embauche.

Les séances sont réalisées par des professionnels de l'emploi, psychologues, sophrologues ou encore comédiens et metteurs en scène, mais attention, le nombre de places est limité.

**Renseignez-vous auprès de votre bureau municipal de l'emploi - CCAS Immeuble Reynaud.
Florence Royer 04 42 92 33 60
emploi@mairie-eguilles.fr**



Deux conférences sur les thèmes « Le financement des formations » et « La validation des acquis et de l'expérience » ont été données et animées par le Fongecif PACA et le Pôle emploi.

Le jeudi 27 avril, le Dynamic'Emploi 2017 s'est déroulé entre les communes de Lambesc, Coudoux, Rognes, Saint-Cannat et bien entendu Éguilles sous forme d'un rallye-emploi avec les objectifs suivants :

- Mieux connaître le tissu économique et ses besoins en matière de qualification ;
- Trouver de nouveaux contacts professionnels ;
- Évoluer dans la façon de se présenter aux employeurs ;
- Améliorer ses chances de retrouver un emploi.

L'évènement a été préparé en partenariat avec le Pôle emploi, la Mission locale du Pays d'Aix, le PLIE et les associations des zones d'activité d'Éguilles (APAE), Lambesc (AZALEE) et Saint-Cannat (APAEP).



associations

FITIAVANA EST UNE ASSOCIATION ÉGUILLENNE LOI 1901, CRÉÉE EN 2011.

Son action se situe dans le village de Maromandia situé sur l'île Sainte-Marie au Nord-Est de Madagascar où elle intervient dans les domaines de l'éducation, de l'aide alimentaire et de la santé.

Sa priorité

Favoriser la scolarisation du plus grand nombre d'enfants à travers les parrainages et l'aide financière apportée aux familles les plus démunies. Un enfant à l'école, au-delà de l'enseignement qu'il reçoit, c'est aussi pendant le temps de scolarisation, un enfant qui ne travaille pas en brousse ou en cassant des cailloux pour aider ses parents et sa famille

À ce jour, l'association parraine 17 enfants. Le montant du parrainage permet de payer les frais de scolarité, les fournitures scolaires, de verser une aide alimentaire et vestimentaire. Il contribue à une amélioration régulière de la vie de ces enfants, tant sur le plan de l'éducation que sur leur environnement familial au quotidien.

Lors du séjour à Maromandia de deux membres de l'association en octobre-novembre 2016, l'association a :

- Payé les frais d'inscription et participé à la rémunération des vacataires (enseignants non financés par l'État) pour 108 enfants, soit 74 familles aidées ;
- Remis à la directrice de l'école des fournitures scolaires pour l'année, achetées sur place, et des jeux éducatifs pour les enfants de la maternelle, achetés au magasin « Remise en jeux » d'Éguilles ;
- Financé des cours de soutien scolaire le samedi après-midi, ainsi que l'amélioration de la clarté de la salle des cours en faisant remplacer des tôles bitumées du toit par des panneaux translucides ;
- Financé et encadré une journée découverte des piscines naturelles pour 25 enfants qui n'étaient jamais sortis de leur village, ainsi que les frais liés à une manifestation sportive dans le cadre du sport à l'école ;
- À la demande des enseignants, financé la construction de 2 toilettes supplémentaires. Cela peut sembler anodin, mais pour les enfants c'est une initiation à l'hygiène et au respect de l'environnement ;
- Distribué 2.6 tonnes de riz et autres denrées alimentaires, soit une amélioration de l'ordinaire pour 170 personnes. Une adhésion annuelle de 25 € c'est pendant 4 mois, trois portions quotidiennes de riz pour un enfant ;
- Payé les soins de première urgence pour un enfant souffrant de dénutrition, et pour l'ablation d'un énorme kyste au coude d'un autre.

Les projets pour 2017

- Poursuivre la prise en charge des frais de scolarisation du plus grand nombre d'enfants ;
- En collaboration avec les enseignants, continuer la sensibilisation des enfants à l'hygiène et l'environnement qui passe aussi par le maintien de la cour et les



abords de l'école propres, (ramassage des papiers et autres détritiques) ;

- Maintenir l'aide alimentaire distribuée aux familles ;

- Apporter une aide financière à la cantine qui a vu le jour en 2016, en achetant le riz nécessaire et des haricots secs en complément, pour couvrir la période de disette de février, mars, avril ;

- Rechercher un correspondant local fiable pour mener à bien des opérations ciblées décidées en commun.

Les adhésions, les dons, les fonds recueillis lors de manifestations telles que le loto, des expositions photos, la vente d'artisanat malgache et une subvention municipale sont les principales sources de financements.

Tous les fonds récoltés, déduction faite des frais généraux (1.76% du budget), sont destinés à améliorer la vie quotidienne des enfants et des familles dans le besoin. L'association règle directement les fournisseurs et prestataires de services en France et à Maromandia.



Contact : 06 64 41 78 50 - 06 30 12 43 54

CONFÉRENCE AIDANTS NATURELS

Le samedi 13 mai de 15 h à 17 h à l'Espace Georges-Duby, Salle Alphonse-Daudet (1^{er} étage)

En partenariat avec le CCAS d'Éguilles et l'Agence régionale de santé PACA, l'Association éguillenne EVA (Ensemble, vieillir avec alzheimer) organise une conférence à destination des aidants naturels qui accompagnent au quotidien leurs proches atteints d'alzheimer, parkinson ou sclérose en plaques.

Elle a pour objectif d'ouvrir des réflexions éthiques et offrir des outils afin de leur permettre de mieux vivre au quotidien la maladie et sera dispensée par le docteur Corinne Ammar, géronto-psychiatre, Faustine Viailly, psychologue clinicienne spécialisée en gériatrie et Benoît Michel, neuropsychologue clinique.

Entrée libre dans la limite des places disponibles, Inscription conseillée auprès du CCAS d'Éguilles : 04.42.92.33.58



Carnet

Mariages

Félicitations!

Décès

*Nous présentons
nos sincères condoléances
aux familles dans la peine.*

VERGARA Philippe et EL BALGHITI Madiha le 18 février 2017
MITTARDO Jean et CHAUVET Renée le 18 mars 2017
BONNET Yannick et LACOMBE Aline le 15 avril 2017
DOS SANTOS SOUSA Fabio et FERREIRA DA SILVA Christine le 29 avril 2017

MOYNIER Josette veuve MILLE décédée le 22 septembre 2016
FIZE Jeanne veuve GABRIELLI décédée le 14 octobre 2016
LAN René décédé le 23 octobre 2016
ANDES Maddalena veuve GIORDANO décédée le 23 octobre 2016
KALAJIDIAN Suzanne veuve MARKARIAN décédée le 26 octobre 2016
GAMBIER Léon décédé le 26 octobre 2016
GAUTHIER Michèle épouse LORTAL décédée le 15 novembre 2016
BOUZIT Maurice décédé le 16 novembre 2016
CAROLA Micheline veuve MEYER décédée le 29 novembre 2016
MICHELUCCI Denise veuve BONNET décédée le 6 décembre 2016
RAFFIER Claudine veuve LEYLAVERGNE décédée le 8 décembre 2016
FRUCHART Viviane veuve VIANDE décédée le 12 décembre 2016
EGEA André décédé le 19 décembre 2016
BACAVE Monique décédée le 20 décembre 2016
NIVOLLET Odette veuve GOBERT décédée le 27 décembre 2016
MOSCONI André décédé le 31 décembre 2016
COUSSEAU Annick veuve LE BAUT décédée le 1er janvier 2017
THEVENET Béatrice décédée le 3 janvier 2017
ALBRECHT Guy décédé le 4 janvier 2017
GAUTIER Robert décédé le 16 janvier 2017
CHARMAT Rabah décédé le 23 janvier 2017
DYJAK Jean décédé le 25 janvier 2017
POUGNAUD Jean-Michel décédé le 26 janvier 2017
COLLOT Danièle décédée le 27 janvier 2017
CORNAND André décédé le 3 février 2017
SPEEG Marc décédé le 12 février 2017
BERGAGLIO Jean décédé le 12 février 2017
GODIN Pierre décédé le 13 février 2017
ACHARD Jacqueline veuve JALABERT décédée le 13 février 2017
BOYER Josette veuve NGUYEN décédée le 18 février 2017
FARINES Jeannine décédée le 26 février 2017
BONDUELLE Françoise veuve VANDEN BOGAARD décédée le 26 février 2017
VAN HANSWIJK DE JONGE Cornelis décédé le 26 février 2017
BROCHARD Olivier décédé le 5 mars 2017
VALENTE Vittorio décédé le 15 mars 2017
MARTINEZ Victor décédé le 20 mars 2017
GUASP Monique veuve MERCIER décédée le 23 mars 2017
RAYNAUD Jeannine décédée le 2 avril 2017
BLANCO Robert décédé le 7 avril 2017
CHIRON Francis décédé le 18 avril 2017
LAFOSSE René décédé le 19 avril 2017
MAZOYER Raymonde épouse PERRIN décédée le 20 avril 2017

Libre expression de l'opposition municipale

conformément à la loi du 27 février 2002

Mais où est donc passé l'espace public des Figons ?

Le hameau des Figons, ses ruelles, ses maisons, son lavoir et son espace public...

Chaque village est unique avec ses propres caractéristiques et contraintes qui rappellent son histoire, ses origines, à tous passants, visiteurs ou habitants.

Or le développement actuel entraîne un usage accru de l'automobile. On compte ainsi en moyenne plus de deux véhicules par foyer et le stationnement occupe, en conséquence, de plus en plus de place au détriment des espaces publics urbains.

L'adaptation des villages à ces nouvelles problématiques peine souvent à lier espace public vivant et stationnement efficace.

Aux Figons cela a entraîné la

disparition pure et simple de tous les espaces partagés : plus d'espaces de vie communs, ni d'espaces de socialisation c'est-à-dire disparition d'espace public au sens métaphorique et physique.

Pour faire revivre l'espace public des Figons il est nécessaire d'intervenir pour sauvegarder l'identité du hameau à travers son lavoir, son terrain de pétanque, des bancs. Ces espaces doivent donc être repensés. Une partie du travail est déjà réalisée mais le parking à l'entrée du village est délaissé car insuffisamment équipé. Par suite, le stationnement est des plus anarchiques : sur les trottoirs, sur l'herbe et même des deux roues dans le lavoir. La conduite relève parfois de l'exploit et les piétons sont en danger. Lors d'une réunion qui a réuni un grand nombre d'habitants des Figons,

Jules-Erik Perez, un jeune architecte figonnais, a présenté un projet pour redonner à la place des Figons toute sa vie et son histoire.

- Dédier aux villageois l'espace public entre la route et le lavoir par le déplacement de 5 places de stationnement dans le parking ;
- Transformer cette zone en zone partagée par une mise au même niveau des trottoirs et de la rue. L'automobiliste doit sentir qu'il passe dans un espace dédié aux piétons, et non l'inverse ;
- Retrouver le terrain de pétanque dans le triangle entre le dernier platane et la route ;
- Etablir un passage piéton sécurisé et sans interruption entre le parking aménagé et la place du lavoir ;
- Eclairer ce parking et délimiter les places de stationnement ;
- Poser une barre pour limiter la

hauteur des véhicules autorisés à stationner et ainsi éviter le stationnement ventouse de caravanes ;
- Sécuriser le parking par une vidéoprotection et son utilisation quotidienne par chacun, la vigilance commune étant la plus grande des sécurités.

Cette proposition, par son bon sens, nous intéresse grandement. Nous souhaitons pouvoir décider ensemble d'un projet pour redonner son rôle d'espace de vie au village des Figons. Ecrivez-nous, partagez vos souhaits et vos idées... nous les transmettrons à Jules-Erik Perez que nous remercions pour ces propositions.

Salvator DI BENEDETTO,
Manuelle MERENDA,
Jacques LEBRIS, Daniel ROUX
Nous écrire :
contact@demain-eguilles.fr
Site : <http://www.demain-eguilles.fr>

jeunesse et enfance

FIESTA CENTRA' : LES ENFANTS À LA FÊTE !

L'accueil de loisirs d'Éguilles « La bulle d'air » a organisé une journée portes ouvertes au domaine de Saint-Martin (lieu d'accueil des plus de 6 ans) le vendredi 21 avril 2017, afin de partager un après-midi convivial dans la joie et la bonne humeur.

Ce jour-là, sous un soleil radieux, les 80 enfants inscrits de 3 à 11 ans à l'accueil de loisirs ont eu le plaisir d'accueillir et de faire découvrir leur « centra » à 60 enfants accompagnés de leur famille.

En plus des activités sportives, des ateliers maquillage, bulles, sable magique proposés par l'équipe d'animation, les enfants ont pu profiter de quatre structures gonflables originales et innovantes pour le plus grand plaisir des tout petits et des plus grands.

Glaces, bonbons, viennoiseries et boissons ont régalé les enfants et les parents.

En fin d'après-midi, afin de joliment clôturer cette superbe fête, un apéritif a été offert à tous par la municipalité en présence de monsieur le maire. Toute l'équipe ainsi que les enfants et leurs parents sont impatients de renouveler cette journée festive !



PREMIÈRES GLISSADES

Mercredi 15 février, si si, on se lève ! C'est le jour de la sortie luge à Chabanon Selonnat avec le Centre aéré des moins de 6 ans, organisée méticuleusement par Aurélie et son équipe d'animatrices. Organisée ? Mijotée plutôt, parce que l'objectif de toute l'équipe c'est le sourire des petits. Alors dans un bus « grand tourisme » avec la télé, ceintures de sécurité, sièges inclinables et conduit par Daniel « chauffeur-nounou », les 38 petits ont embarqué avec leurs équipements : luges, pique-niques, vêtements de neige et de rechange, et une équipe de dix animatrices galvanisées par l'enthousiasme et l'énergie d'Aurélie.

Départ à 8 h 30, arrivée sur les pistes 2 h plus tard sous un soleil radieux. Une salle communale prêtée par la municipalité de Chabanon leur était réservée.

Le groupe a pu ainsi pique-niquer, s'habiller et se changer, goûter, éparpiller les affaires sans rien perdre, à l'abri et au chaud.

Et puis la neige : certains enfants la découvraient ! La luge : les casse-cous, les timides, les curieux ; la pente : on la remonte plus ou moins haut, seul ou aidé par une grande, on descend, un peu, beaucoup, plus vite ! La



luge se retourne parfois, on en profite pour goûter la neige... Environ 5 heures de jeux, de rires, de glissades et des souvenirs pour longtemps.

Tiens, pendant le retour, le bus était très silencieux...



Les futurs collégiens à la rencontre de l'Espace jeune

L'Espace Jeune est LE point de ralliement des collégiens d'Éguilles : ils s'y retrouvent, encadrés par Hichem et son équipe, pour des moments de détente, des activités, des sorties ou des vacances. Ils y trouvent aussi quantité d'informations sur la scolarité, les métiers, la santé, les pistes pour développer leurs projets personnels à travers le Point d'information jeunesse.

Hichem et les responsables des activités périscolaires des écoles primaires, Alexandre et Véronique ont eu l'excellente idée de mettre en place une passerelle entre les classes de CM2 et l'Espace Jeune : cette passerelle se concrétisera dès la rentrée prochaine par des visites d'élèves de CM2 à l'Espace Jeune, dans le cadre du périscolaire : ils découvriront ainsi autour d'un goûter, de jeux et d'animations, une structure qui pourra les accueillir dès leur entrée en 6^e, ils rencontreront des plus grands qui sauront leur faire découvrir toutes les facettes de l'Espace Jeune, et leur apprendront à s'y sentir chez eux.

évènements

VOYAGE CULTUREL DANS UN FAUTEUIL



Les élèves des huit classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires d'Éguilles, l'école du Cros et l'école Léonce-Artaud, accompagnés de leurs enseignantes et enseignants, ont assisté à la représentation « Les bagages » de Samuel Marchak.

La salle Duby était très animée mais les élèves ont écouté les commentaires de Marina, l'enseignante russe, et ont regardé avec attention le diaporama sur l'Oural, la ville de Nijni Taguil, l'école 30 et la troupe Bravo.

Les jeunes Russes, âgés tous de 12 ans, ont interprété avec talent leur rôle. Tous les élèves ont applaudi avec enthousiasme et posé de nombreuses questions.

La troupe Bravo remercie les élèves et les enseignants pour leur accueil chaleureux.

Le président de l'association La Kibitka, Patrick Reynier remercie le maire, Robert Dagorne et la municipalité



pour leur investissement en la personne de M^{me} Jeannette Bouriaud, adjointe aux Écoles et celle de Thierry Bayard, le régisseur de la salle Duby.

La troupe Bravo après leur séjour ensoleillé à Éguilles regagnent leur ville de l'Oural sous la neige.

D'autres élèves russes francophones séjourneront à Éguilles pour présenter leur région et une pièce de théâtre.

Nous espérons que la rencontre amicale entre les petits Français et les petites Russes se prolongera par des échanges dans un premier temps épistolaires.

UN QUIZ POUR CM2

1. Quel est le plus grand pays du monde ?
Le Canada
Les États-Unis
La Russie
2. Quelle est la capitale de la Russie ?
St Petersburg
Moscou
Ekaterinbourg
3. La Russie a combien de fuseaux horaires ?
15
11
5
4. Que signifie le mot kibitka ?
La diligence
La charrette
La roulotte tzigane
5. Quel est le nom de la montagne qui délimite géographiquement l'Europe et l'Asie ?
L'Oural
Le Caucase
La Sibérie
6. Quelle est le nom de la ville des élèves du théâtre Bravo ?
Nijni-Taguil
Ekaterinbourg
St Petersburg
7. Quel est le nom de l'alphabet russe ?
Alphabet latin
Alphabet cyrillique
Les hiéroglyphes
8. Comment s'appelle la petite maison en bois russe ?
L'isba
La maisonnette
Le cabanon
9. Comment s'appelle l'attelage de trois chevaux ?
Le traîneau
La troïka
Les trois chevaux
10. Comment s'appelle l'ustensile russe qui sert à faire bouillir l'eau ?
La matriochka
Le samovar
La balalaïka

Résultats sur www.datcha-kalina.com

LE 3 MARS, SOIRÉE EXCEPTIONNELLE À DUBY



Deux musiciens de haut rang et exceptionnels sont venus à Éguilles interpréter Beethoven, Bartók et Frank. Liza Kerob, violon supersoliste de l'orchestre de Monte-Carlo et Pierre Laïk, pianiste chambriste, médaillé d'or du conservatoire. Violon et piano se sont entrelacés sur une succession de trois moments musicaux et magiques.

La *Sonate n°8 pour violon et piano op. 30 n°2* de Ludwig van Beethoven (1802) a ouvert la promenade. Puis, les *Six danses populaires roumaines* de Béla Bartók (1915) ont offert quelques pas de musique d'inspiration folklorique. Et la *Sonate pour violon et piano* en la majeur FWV8 de César Franck (1886) est venue clôturer le voyage.

Moments rares où public et musiciens partagèrent un pur instant musical. À la fin du concert, un dialogue s'est établi : qu'est-ce que la vie d'un concertiste ? Quel type de relation la musique instaure-t-elle avec le public ? Une quinzaine d'enfants de l'École municipale de musique d'Éguilles (EMME) ont pris part à la soirée, tandis que quelques « fans » de Liza Kerob et de Pierre Laïk se sont déplacés de Marseille. Merci à Musica Intima, merci aux Éguillens pour leur attachement à la musique mettant en lumière les talents des musiciens.

LES RENDEZ-VOUS SUR LA GRAND-PLACE : MARCHÉ DE NOËL ET FÊTE DU PRINTEMPS



Il n'y a décidément plus de saisons sur la Grand-Place. Mais quand l'association des commerçants du village « Cœur d'Éguilles » y organise de belles manifestations telles que le marché de Noël ou la Fête du Printemps, la météo n'a qu'à bien se tenir.

Clémentine et ensoleillée en décembre pour un marché de Noël très réussi tant par le nombre et la qualité des stands et des animations pour tous que par l'affluence des visiteurs, elle a voulu intimider les Éguillens pour la fête du printemps.

C'était raté, car malgré un ciel menaçant et la pluie par moment, les exposants et le public étaient au rendez-vous : toutes les animations prévues ont eu lieu, les exposants se sont abrités sous les arcades de la Grand-Place, et les familles, nombreuses dans le village en ce jour de carnaval, en ont également profité pour participer à cette fête.

Merci à Caroline Baudinet de l'Autentic et présidente de Cœur d'Éguilles qui a mené avec conviction et beaucoup d'énergie ces deux manifestations et qui ne s'est pas laissée intimider par les météorologues, offrant aux Éguillens des belles occasions pour se retrouver et se divertir tous ensemble. Des moments à renouveler !



événements

GRAND PRIX DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS



Le 1^{er} avril, la Bibliothèque pour tous a mis fin au suspense : quel ouvrage ont préféré les lecteurs parmi les 4 titres sélectionnés, et qui étaient mis à leur disposition depuis le mois de février :

Ils avaient le choix entre « Petit Pays » de Gaël Faye, « En attendant Bojangles » d'Olivier Bourdeaut, « L'enfant qui mesurait le monde » de Metin Arditi et « L'archipel d'une autre vie » d'Andrei Makine. Ces histoires les ont fait voyager car aucune n'aurait pu exister ailleurs que dans leur territoire, dans leur décor, personnes à part entière de chaque roman.

C'est au final l'ouvrage d'Olivier Bourdeaut « En attendant Bojangles », histoire d'une folie choisie et assumée jusqu'à la tragédie qui est sorti vainqueur de cette deuxième édition du grand prix des lecteurs.

À cette occasion, la Bibliothèque pour tous avait invité 3 auteurs à présenter leurs ouvrages : Bruno Papet avec « Deux frères : flic et truand », Sarah Cournac, auteure égouillenne pour « La dame de Grenade » et Josiane Passal pour « L'enfuyeuse ».

Les enfants de l'école du Surville se sont associés à la fête dans le cadre du prix « Livre en tête » par une belle exposition de 8 dessins reproduisant les illustrations de leur livre préféré : « Yasuké », l'histoire vraie d'un jeune garçon né au pied du Kilimandjaro, à qui personne n'a jamais donné de nom. S'échappant de son village,

il embarquera comme marin sur un navire, traversera les mers jusqu'au Japon où il accomplira un destin d'exception : unique samouraï à la peau noire, du Kilimandjaro au Mont Fudji, ce jeune Africain devint, au 16^e siècle, un héros.



La salle Mistral était éclairée par les tableaux floraux de Line Bottini, peintre et lectrice assidue de la Bibliothèque pour tous.

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Animation

- Lecture aux élèves de l'école maternelle du Surville, tous les jeudis matin.
- Tous les 15 jours, le vendredi après-midi, depuis septembre 2016, un atelier d'écriture se tient dans les locaux de la bibliothèque.
- Une fois par mois, le vendredi après-midi, en collaboration avec les AVF, réunion autour d'un livre (les lectrices donnent leur avis sur un livre qu'elles ont aimé, un peu, beaucoup, ou pas aimé du tout).
- Pour les enfants, une fois par trimestre, sur un thème précis (lecture accompagnée d'un goûter).
- Pour les adultes, rencontre avec des écrivains 2 à 3 fois dans l'année. La prochaine rencontre aura lieu le samedi 6 mai à 10 h dans les locaux de la bibliothèque : nous accueillerons Elisabeth Groelly.

Dans le cadre de la formation de bibliothécaire, 4 projets sont en cours actuellement.

- Une étude sur les romans policiers auprès de nos lecteurs (connaissance des écrivains, des héros, classement des auteurs...) Les conclusions de cette étude, seront disponibles sur des sites informatiques à la demande.
- Un jeu pour toute la famille : questions multiples s'adressant aux parents et enfants, concernant des livres de la bibliothèque, mais aussi la vie de la bibliothèque, et la découverte du village ; les questionnaires ont été envoyés par mail à nos lecteurs, ils se trouvent aussi à la bibliothèque, ainsi que chez certains commerçants du village.
- Une conférence « Voyageurs talentueux-Histoire des carnets de voyage » par Pierre Croux, architecte « globe-croqueur » qui présentera donc ses multiples carnets de voyage le 24 avril au domaine du Pey-Blanc à 14 h 30.
- Une animation avec les commerçants d'Éguilles, « un métier, un livre », un extrait de livre correspondant au métier exercé est à la disposition des clients, animation pour sensibiliser les gens à la lecture ; 17 commerçants participent à ce projet.

BIENTÔT!

FESTIVAL D'ÉGUILLES « VIVE LES ENFANTS »

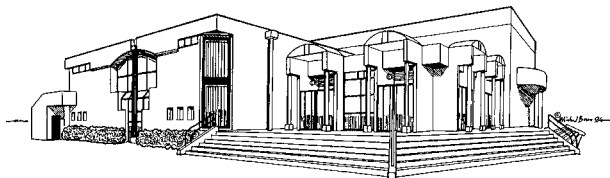
« Vive les enfants » est le premier festival d'Éguilles dédié aux enfants de 0 à 12 ans à l'initiative de la municipalité.

Il se déroulera le dimanche 21 mai prochain, de 9 h à 17 h à l'Espace Georges-Duby et son espace extérieur (parking).

Les enfants pourront choisir pour « 1 euro symbolique », sous la surveillance de leurs parents entre des animations, des ateliers, des sports et des spectacles (au nombre de six) selon leur âge et leur goût.

D'ores et déjà, la municipalité remercie les 22 associations éguillennes culturelles, sportives ainsi que les commerçants du village qui se sont investis pour proposer ces activités diverses et variées.

Au travers de ce premier festival, la municipalité souhaite offrir à ses jeunes administrés un moment de distraction et de fête à partager avec tous ceux et celles qui ont à cœur d'animer notre village, et incite leurs parents à les accompagner nombreux.



LE SALON DE MANON

Les 10 et 11 juin 2017 prochains se déroulera la 5^e édition du Salon de Manon «bio, naturel & local», 2310, route de Pélissanne à Éguilles.

Cette année encore, pas moins de 80 exposants seront présents aux côtés de Manon. Une occasion de rencontrer des producteurs de la région et de goûter leurs spécialités. Au menu donc, de la charcuterie, du fromage, du vin, des olives, du miel, des biscuits... de quoi régaler tous les palais.

Lors de ce week-end, seront également présents des créateurs et des artisans. Il sera aussi possible d'assister à des ateliers et des conférences, avec une nutritionniste, une thérapeute... La restauration sera assurée par des *food trucks bio*. Et il y en aura pour tous les goûts.

Comme pour les éditions précédentes, la gastronomie sera à l'honneur au Salon de Manon. Lors de la dernière édition, quatre chefs amoureux des produits de saison d'Aix-en-Provence et de Marseille avaient cuisiné en plein air des produits de la ferme de Manon. Ce moment gourmand avait rencontré un vif succès. En juin prochain, un autre défi culinaire attendra les chefs et le public. Des commis seront en effet issus du public présent les 10 et 11 juin. Une occasion unique de cuisiner avec un grand chef ! Les enfants seront aussi de la fête : activités manuelles, château gonflable, trampoline...

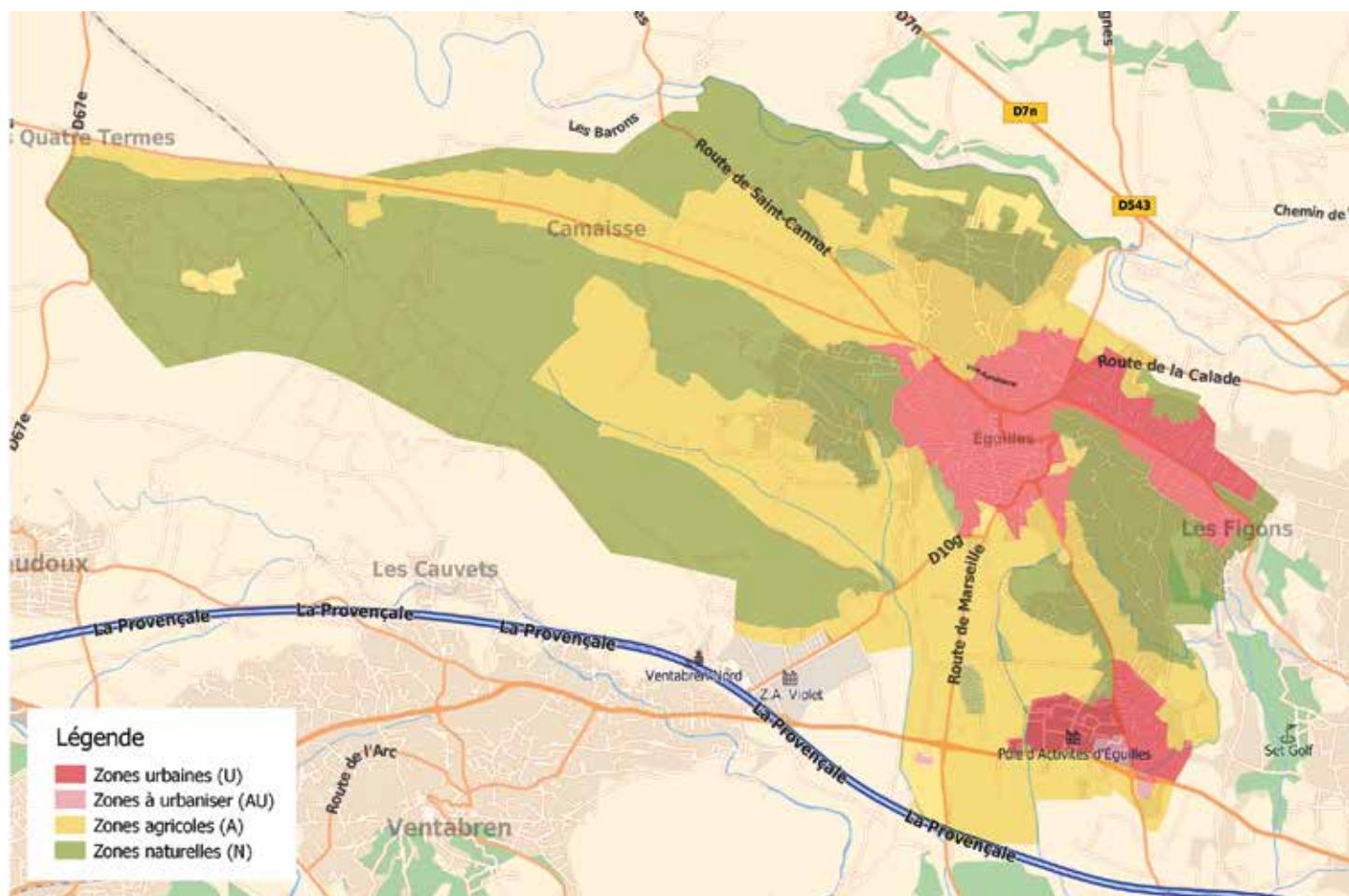
Chaque année, plus de 5000 personnes font une escale au salon. N'hésitez donc pas à venir en famille ou entre amis découvrir la ferme du Jardin de Manon, goûter à des produits de la région, tant salés que sucrés, ou bien encore vous informer sur les bénéfices apportés par une alimentation bio. Grâce à la tombola, vous pourrez repartir avec un joli souvenir de ce week-end champêtre, décidément pas comme les autres !

Renseignements : Manon Mougenot
2310, route de Pélissanne – 06 60 93 82 17
www.lejardindemanon.com



urbanisme

Approbation du Plan local d'urbanisme (PLU)



Préambule

La commune d'Éguilles a lancé une procédure d'élaboration de son Plan local d'urbanisme afin de remplacer le Plan d'occupation des sols. En effet, la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové) de mars 2014 a imposé la transformation des POS en PLU sous peine de rendre les POS caducs. Le conseil municipal d'Éguilles a ainsi prescrit le 18 décembre 2014, l'élaboration de son PLU.

Une démarche concertée

L'élaboration du PLU s'est réalisée par le travail conjoint de plusieurs acteurs. D'une part la commune, représentée par les élus, le service de l'urbanisme et les services techniques, et d'autre part le bureau d'études G2C Territoires, spécialisé dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

D'autres acteurs sont également intervenus sous le rôle de Personnes publiques associées. Ils représentent notamment les services de l'État (préfecture, DDTM), le départemental, la région, le Scot du Pays d'Aix, la métropole, les chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie et chambre des métiers), etc. Chacun ayant sa vision de la loi pour mettre en place un document d'urbanisme.

La population a également été consultée tout au long de la démarche par divers moyens de communication et d'expression possibles. Près de trois réunions publiques se sont tenues à Éguilles pour présenter l'avancement des études et l'évolution vers un nouveau document d'urbanisme. Un registre de concertation pour formaliser des demandes, des articles dans la revue municipale ainsi

que la possibilité de rencontrer les élus et les services techniques ont été mis à disposition de la population.

Les grandes étapes du PLU



Suite à la délibération de prescription de l'élaboration du PLU fin 2014, les études ont débuté dès 2015 par un diagnostic territorial de la commune. Au mois de juin 2016, un projet de territoire pour les 10 prochaines années a pu émerger en prenant en compte les enjeux dégagés du diagnostic, les grands documents d'orientation applicables, ainsi que la législation en vigueur en matière d'urbanisme. Le choix de ce projet de territoire s'est réalisé par le biais d'un débat en conseil municipal.

Quelques mois plus tard, ce projet était traduit de manière réglementaire dans les diverses pièces constitutives du dossier de PLU. Le conseil municipal a ainsi voté l'arrêt du projet de PLU tel que présenté le 7 octobre 2016. Le projet de PLU a été consulté par les Personnes publiques associées qui ont rendu leur avis. Une enquête publique a également eu lieu en début d'année 2017 pour que la population puisse consulter le projet global et émettre un avis par le biais du commissaire enquêteur qui a recueilli les demandes sous la forme d'un rapport.


Le projet de PLU arrêté en octobre 2016 a évolué pour inclure les remarques des PPA, de la population ou du commissaire enquêteur qui étaient cohérentes avec le projet de territoire voulu par la municipalité. Le dossier de PLU ainsi modifié a été soumis au conseil municipal le 21 mars 2017 pour un vote final qui a approuvé le projet de PLU présenté.




Éléments de programme

-  Création d'un pôle mixte : logements, commerces, services et équipements publics
-  Intégration d'un recul de 50 mètres par rapport à l'axe de la RD 10

Aménagements paysagers

-  Mise en place d'un écran végétal afin de limiter les nuisances sonores et visuelles

Déplacements et accès

-  Création de nouveaux accès
-  Réseau de voiries existantes
-  Arrêts des bus L220 et L230 du Pays d'Aix
-  Liaison douce entre le parc relais et l'arrêt de bus "Les Valladets"

100 m

Un projet de territoire pour les 10 années à venir

Le projet de territoire pour Éguilles est traduit dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document expose les grandes orientations de la commune pour les 10 prochaines années.

La stratégie d'aménagement et de développement communale s'articule autour des 3 axes suivants :

AXE 1 : Éguilles, un développement urbain maîtrisé, un cadre de vie préservé.

AXE 2 : Préserver et mettre en valeur les richesses du territoire.

AXE 3 : Maintenir et diversifier les activités économiques.

Le projet communal

La volonté communale s'oriente vers une préservation du caractère villageois de la commune d'Éguilles tout en permettant l'accueil et le renouvellement des générations. Ainsi, pour les 10 ans à venir, la commune d'Éguilles se donne comme objectif un développement démographique maîtrisé d'environ 8 500 habitants.

Cette évolution s'accompagnera d'un développement urbain limitant la consommation foncière des terres agricoles et naturelles. L'essentiel du développement urbain sera contenu à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante.

Des choix seront réalisés afin de fixer des limites claires à l'urbanisation. Ces choix seront orientés en fonction de l'accès aux réseaux publics nécessaires à l'urbanisation, tels que les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité ou encore les infrastructures routières. La volonté de préserver le paysage et l'environnement naturel, appuiera également certains choix quant à la délimitation de l'enveloppe urbaine.

Le développement de la commune se réalisera en densification des espaces urbains existants en priorisant une densification des secteurs urbains centraux en parallèle d'une maîtrise de la densification des tissus périphériques à dominante naturelle.

Les équipements de la commune seront confortés afin de répondre aux besoins de la population actuelle et future. Il s'agira notamment de renforcer le pôle d'équipements existant à l'ouest du village, ainsi que

urbanisme



Eléments de programme

- Confortement du site : activités économiques, commerces, services et équipements publics

Aménagements paysagers

- Mise en place d'un écran végétal afin de limiter les nuisances sonores et visuelles

100 m

Déplacements et accès

- Préservation de l'accès existant
- Création d'un nouvel accès
- Réseau de voiries existantes
- Arrêts des bus L220 et L230 du Pays d'Aix

qu'une volonté de remise en état des corridors fragmentés ou fragilisés.

Les espaces agricoles, les cultures et les terroirs de qualité seront mis en valeur. Les espaces de production agricole seront affirmés pour leur vocation en tant qu'activité économique. Le maintien, le développement et la diversification des exploitations agricoles seront favorisés tout en luttant contre le mitage des espaces agricoles.

En termes d'activités économiques, le maintien et le développement des commerces et services de proximité au sein du village sera favorisé. La zone d'activité des Jalassières sera confortée au sein de son enveloppe actuelle sans extension et en permettant une mixité de ses fonctions (commerces, activités, habitat) afin de créer une seconde polarité urbaine.

La commune souhaite accueillir un projet d'intérêt général au sud du territoire pour la réalisation d'une gendarmerie et d'équipements à destination des personnes âgées.

Des projets de développement dans des secteurs stratégiques

Le site Agate à vocation d'habitat, commerces et services de proximité

Ce site stratégique au sein de la zone d'activités des Jalassières a été identifié dans le projet communal pour permettre une mixité des fonctions.

L'état des lieux du site a permis de mettre en avant une amorce de mixité fonctionnelle avec l'implantation de nouveaux commerces et services.

Par ailleurs, le besoin pour la création de logements diversifiés est un enjeu important sur le territoire d'Éguilles et le foncier disponible se fait rare. Les espaces libres de la zone d'activités des Jalassières sont ainsi une opportunité pour créer une nouvelle centralité en faisant émerger un pôle de vie mixant de l'habitat, des commerces, des services et des équipements publics. Le projet communal prévoit ainsi de répondre aux besoins de la population actuelle tout en anticipant les besoins futurs, liés à la croissance démographique de la commune. Ce pôle de vie mixte sera aussi l'opportunité pour faire émerger des programmes intégrant des logements sociaux.

Le site des anciennes tuileries de Marseille, à vocation économique

Un second site de la zone d'activités des Jalassières comporte des espaces vides à structurer.

Afin de conforter les activités économiques de la commune, le projet de développement permet de structurer un secteur de 7,5 ha en partie construit, pour compléter les activités économiques déjà présentes.

Le secteur n'est pour le moment pas raccordé aux réseaux

prévoir un emplacement pour la réalisation d'un futur groupe scolaire au niveau de l'avenue du Général-de-Gaulle (ancienne RD17).

Le caractère patrimonial du centre ancien d'Éguilles et du hameau des Figons seront préservés et mis en valeur grâce à des outils de protection du patrimoine bâti et paysager.

Le grand paysage et notamment les vue remarquables sur le village et la plaine agricole d'Éguilles seront préservés du mitage, tout en maintenant la vocation agricole de ces espaces. L'entrée de village Est sur l'avenue du Général-de-Gaulle (ancienne RD17), sera réaménagée en boulevard urbain. Cet aménagement permettra de repenser la sécurisation, les déplacements doux et la qualité paysagère de cette artère de circulation importante.

Les espaces naturels seront protégés pour leur rôle dans les fonctionnalités écologiques, la mise en valeur des paysages ou encore la préservation des ressources naturelles. Les réservoirs de biodiversités au sein des espaces boisés et de garrigue seront identifiés et préservés. Le maintien des continuités écologiques sera favorisé par une préservation optimale des corridors écologiques fonctionnels, ainsi

publics communaux, et la poursuite de l'urbanisation du secteur est soumise à la condition préalable d'un raccordement à ces réseaux. Le projet se base sur la volonté de répondre aux besoins de la population actuelle tout en anticipant les besoins futurs, liés à la croissance démographique de la commune.

Le site des nouveaux équipements, pour des équipements d'intérêt collectif

La commune d'Éguilles dispose de deux équipements d'intérêt collectif qui nécessitent aujourd'hui de nouveaux locaux pour pouvoir être maintenus sur le territoire communal.

Tout d'abord l'équipement de la gendarmerie, actuellement implanté dans le centre d'Éguilles, nécessite d'être délocalisé sur un site plus accessible, plus grand et mieux équipé qu'aujourd'hui. La clinique existante non loin du centre-village d'Éguilles mériterait aussi d'être repensé pour créer un établissement public d'intérêt collectif à vocation médicale. Cet équipement public est rendu nécessaire par les besoins croissants d'accès aux soins et aux services de santé, notamment en lien avec le vieillissement de la population et la forte représentation des retraités au sein de la commune d'Éguilles. Par ailleurs, la délocalisation de ces deux équipements, aujourd'hui présents dans le village, permettra de dégager des projets de renouvellement urbains au sein des bâtiments existants afin de réaliser des logements ainsi que des logements locatifs sociaux.



Éléments de programme

- Création d'une gendarmerie
- Création d'un équipement d'intérêt collectif à vocation médicale

Aménagements paysagers

- Traitement de la frange urbaine avec les espaces agricoles

100 m

Déplacements et accès

- Accès existant sur la RD18 pouvant être utilisé
- Création de nouveaux accès possibles sur la RD10 et la RD18 pour des accès aux deux équipements séparés
- Réseau de voiries existantes
- Arrêts du bus L.220 du Pays d'Aix

Le droit des sols sur le territoire communal

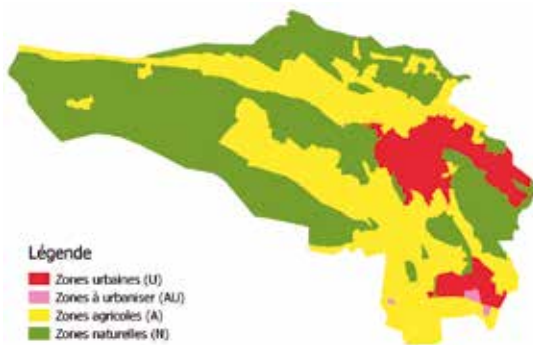
Le PLU classe le territoire communal en 4 grands types de zones :

Les zones urbaines (U) : elles représentent les secteurs actuellement construits, équipés en réseaux communaux et ne présentant pas de problématique liée à l'environnement, le paysage ou les réseaux publics. Il s'agit des secteurs dans lesquelles de nouvelles constructions pourront être accordées : à vocation d'habitat, de commerces, de services, d'équipements, etc.

Les zones dites à urbaniser (AU) : elles correspondent aux secteurs non raccordés aux réseaux publics communaux qui pourront se développer après un raccordement à ces réseaux. Il s'agit également de secteurs dédiés à un nouveau projet urbain à créer, comme par exemple le site des nouveaux équipements.

Les zones agricoles (A) : elles représentent les secteurs à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique, viticole, oléicole, économique ainsi qu'à l'élevage. Elles sont dédiées à accueillir les activités directement liées à l'agriculture. Certains secteurs présentant des enjeux paysagers sont un peu plus contraints afin de préserver ce patrimoine.

Les zones naturelles (N) : elles correspondent aux secteurs naturels et forestiers du territoire communal à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux et espaces naturels et des paysages. Certains secteurs des zones naturelles sont en partie mités par de l'habitat diffus issu des anciens droits d'urbanisme du POS qui permettaient de construire dans des secteurs peu équipés en réseaux. Aujourd'hui, ces habitations existantes peuvent légèrement évoluer, mais aucune nouvelle habitation n'est possible.



INFOS MAIRIE



Hôtel de ville, place Gabriel-Payeur 13510 Éguilles

Téléphone : 04 42 92 40 61 – Télécopie : 04 42 92 37 63 – Internet : www.eguilles.fr – Courriel : secretariatmairie@mairie-eguilles.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Service état civil :

8 h30-12 h30 et 13 h30-17 h30 – Du lundi au vendredi

Service urbanisme :

8 h30-12 h30 et 13 h30-16 h30 (Fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)

Office de Tourisme :

9 h-12 h30 et 14 h-17 h30 du lundi au vendredi

Rendez-vous avec M. le maire

auprès de son secrétariat 04 42 92 40 61

État civil 04 42 92 40 61

etatcivil@mairie-eguilles.fr

Démarches administratives : carte nationale d'identité (voir nouvelles dispositions page 2), permis de conduire, permis internationaux, carte grise, légalisation de signature, certificats de vie commune, recensement militaire (jeunes de 16 à 25 ans). Passeports : prendre rendez-vous auprès des communes d'Aix, Lambesc ou Salon.

Actes : déclarations de naissance, mariage, décès, baptême civil, reconnaissance, mise à jour et duplicata du livret de famille, certificat de vie...

Étrangers : – carte de séjour (sous-préfecture d'Aix-en-Provence 04 42 96 89 00)

– attestation d'accueil (Police municipale 04 42 92 51 52)

Caisse primaire d'assurance maladie

36 46 – Centre 31 – Immeuble Le Mansard 13097 Aix-en-Provence

Service des impôts des particuliers

Centre des impôts et trésorerie 04 42 95 81 00

3, allée d'Estienne d'Orves, Jas-de-Bouffan 13087 Aix-en-Provence

Élections 04 42 92 52 63

Inscription sur les listes électorales : elections@mairie-eguilles.fr

Cimetière Police municipale : 04 42 92 51 52

Renseignements concernant la vente de concessions au cimetière.

Chasse Renseignements : 04 42 92 45 60

Permis de chasse, dossier pour l'examen et l'établissement du permis : Fédération départementale des chasseurs des BdR 950, chemin de Maliverny 13540 Puyricard.

8h30-12h, 13h-17h – 04 42 92 16 75

Perte, vol de carte : police municipale 04 42 92 51 52

Urbanisme 04 42 92 55 56 ou 04 42 92 55 08

Dossiers : dépôt et retrait de permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, renseignements 8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi) urbanisme@mairie-eguilles.fr

Déchetterie Quartier Pontails 04 42 92 48 99

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h (fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre). Conditions d'accès : la déchetterie est réservée aux habitants du Pays d'Aix et elle est gratuite. L'accès est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et l'apport est limité à 1,5 m³ par jour y compris pour les professionnels.

Encombrants 04 90 09 26 70

Les premiers mardis de chaque mois

Ordures ménagères

Renseignements sur le site du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr
08 10 00 31 10

Services techniques 04 42 92 69 29

servicestechniques@mairie-eguilles.fr

Contrôle des travaux, suivi de chantier... 04 42 92 54 07

Voirie, entretien des routes, signalisation...

8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)

Marchés publics

Les avis d'appels d'offres sont disponibles sur le site Internet municipal : www.mairie-eguilles.fr

Rubriques marchés publics. marches@mairie-eguilles.fr

Centre communal d'action sociale

M^{me} Testagrossa, adjointe au maire,

reçoit au CCAS, Espace Reynaud

1, rue Émile-Reynaud, sur rendez-vous : 04 42 92 69 82

Accueil et permanence téléphonique : M^{me} Ristea : 04 42 92 33 58
ccas@mairie-eguilles.fr

Bureau de l'emploi

Il reçoit sur rendez-vous au CCAS, Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud M^{me} Royer : 04 42 92 33 60

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il offre la possibilité : – de consulter des offres d'emploi en affichage libre, – de déposer un CV, – de faire les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi: informer et orienter vers les partenaires locaux (mission locale, PLIE, Pôle-emploi...) emploi@mairie-eguilles.fr

Caisse d'allocations familiales

08 20 25 13 10 Salon-de-Provence

39, rue Garbiero 13661 Salon-de-Provence

Foyer restaurant

Grand'Place, 04 42 92 36 49 foyer.restaurant@mairie-eguilles.fr

Office de tourisme 04 42 92 49 15

15 bis, rue du Grand-Logis – tourisme@mairie-eguilles.fr

Petite Enfance

Multi-accueils: Collectifs

• « Les Canailloux », rue d'Aix.

Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 48 61 sur rendez-vous. lescondamines@mairie-eguilles.fr

• « Leï Pichoun », 22, rue des Jasses. Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 63 60 sur rendez-vous. leipitchouns@mairie-eguilles.fr – Contact mairie: 04 42 92 58 89

Accueil de loisirs

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

le mercredi et pendant les vacances scolaires: inscriptions Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud ou par téléphone au 04 42 92 35 32, centra@mairie-eguilles.fr

Espace Jeune

Accueil des jeunes de 12 à 17 ans en fin de journée (période scolaire), le mercredi et samedi après-midi.

Animations et sorties pendant les vacances

scolaires. 04 42 92 58 89 – 09 60 35 76 14 jeunesse@mairie-eguilles.fr

Cantines scolaires

04 42 92 58 89

Transports scolaires

Espace Georges-Duby - Les mardis et mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 19h. 04 42 92 30 42

Comité communal feux de forêts

04 42 92 44 12

Police municipale

Bd Léonce-Artaud 04 42 92 51 52

policemunicipale@mairie-eguilles.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi matin de 9 h à 13 h – en juillet-août, ouverture du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-17h. Patrouilles de nuit du mardi au samedi, 06 70 61 99 36

Protection civile urbaine 24 h/24 h

La PCU protection civile urbaine, sa mission : Assurer la sécurité des personnes et des biens. 06 14 08 75 70 pcu@mairie-eguilles.fr

Gendarmerie

Téléphone : 04 42 92 53 55 ou 17

Numéro d'alerte communale mairie d'Éguilles :
Vous avez besoin d'aide ?
Pour tout accident ou incident,
appelez le 04 42 92 58 28 – 24 h sur 24.